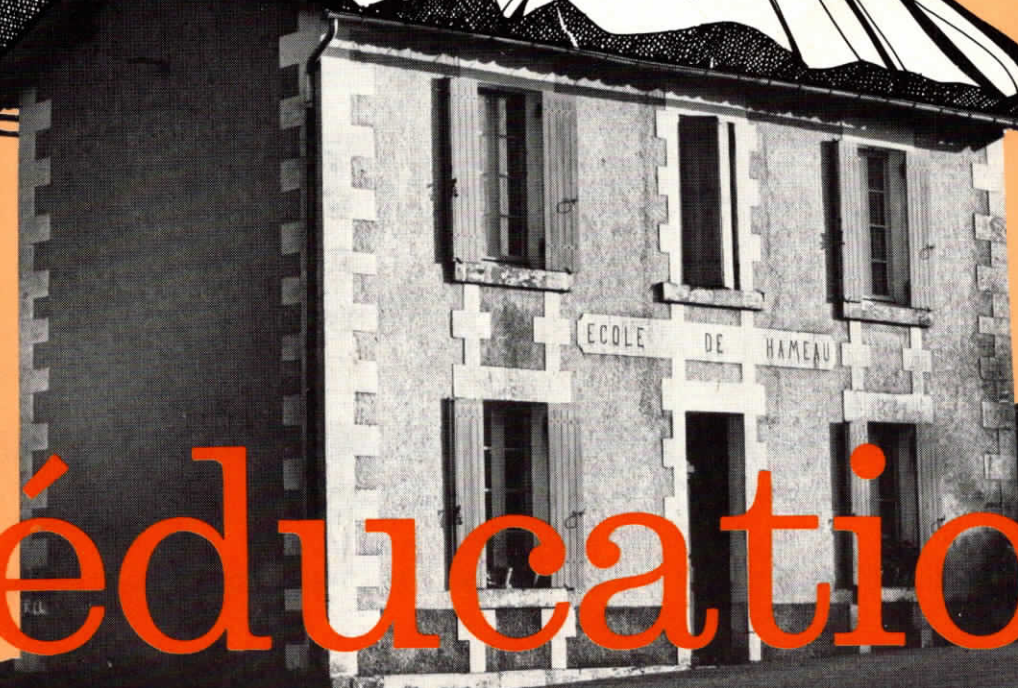


quelle école
dans les
programmes politiques ?



l'éducation

2 février 1978

n° 342 ■ 3 F

Bulletin de liaison des Universités françaises

seule publication spécialisée traitant
des problèmes d'enseignement supérieur

les universités et leurs U.E.R. 1977-1978

Comment, dans la pratique, se constituent et se transforment nos Universités ?
Cet ouvrage, véritable "annuaire" des Universités et de leurs Unités d'enseignement et de recherche, se révèle pour tous, enseignants, étudiants et gestionnaires, une précieuse source de renseignements et un document de travail indispensable.

35 F

+ 2 F pour frais d'envoi

Abonnement annuel : 45 F

Commandes et paiements à adresser à :

ASSOCIATION D'ETUDE POUR L'EXPANSION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

67, rue de Richelleu - 75002 Paris - Tél. 073-38-74

l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros

Rédaction, publicité, annonces
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

Abonnements
215, boulevard Macdonald - 75019 Paris
Tél. : 202-80-88

le numéro ordinaire : 3 F
le numéro spécial : 5 F
Abonnement annuel : France 70 F
étranger 90 F

C.C.P. 31-680-34 F (La Source)

Pour tout changement d'adresse, joindre
une bande d'expédition et 2 F en timbres.

une semaine après l'autre

- 3 les professeurs d'EPS se remettent en question, par Maurice Guillot
- 5 télé-jeunesse européenne ; l'Europe des enseignants ; le courrier des « principaux » ; la FEN et la drogue

quelle école dans les programmes politiques ?

- 9 quelle école ?...
- 10 Rassemblement pour la République : une réforme de l'université
- 12 Parti républicain : le travail manuel à l'école
- 14 Centre des démocrates sociaux : mois sabbatiques pour les enseignants
- 16 Parti radical-socialiste : l'université pour tous
- 18 Mouvement des radicaux de gauche : enseignement en alternance
- 20 Parti socialiste : la décentralisation dépendra des enseignants
- 22 Parti communiste : l'école, une grande question
- 24 Parti socialiste unifié : une école sans enseignants
- 26 René Dumont : l'école à la chinoise

l'homme créateur

- 28 panorama — lettres : un écrivain et son traducteur ; un rebelle féroce ; Duras : jalons pour un itinéraire ; une œuvre intacte, par Pierre Ferran ; disques : trois grandes voix, par Georges Rouveyre ; cinéma : films au féminin, par Etienne Fuzellier ; théâtre : pouvoir et violence, par Pierre-Bernard Marquet ; Claudel à Amiens, par Pierre Rappo ; télévision : entre autres..., par Catherine Mathieu

à votre service

- 35 textes officiels : vous lirez au B.O.
- 35 sur votre agenda
- 36 CNDP : la RTS vous propose

- 38 mots croisés — bridge

photos - couverture : Philippe Bertot ; p. 10, 12, 15, 17, 18, 19, 22 : Lot ; p. 26 : Keystone ; p. 28 : F. Lagarde ; p. 32 : Alain Fonteray ; p. 33 : Lot.

SONOVISION

***la revue
professionnelle
française
de l'audiovisuel***

***2 éditions:
mensuelle et hebdomadaire***

***Spécimen gratuit sur demande à:
Sonovision -service d
15 rue d'Aboukir-75002-Paris-233 51 27***

les professeurs d'EPS se remettent en question

Ils étaient plus de deux cent cinquante participants réunis, le 28 janvier, à l'université d'Orsay pour le Forum sur l'éducation physique et sportive et le sport scolaire et universitaire, organisé à l'initiative du Syndicat national de l'éducation physique (SNEP).

A l'appui des travaux, quelque mille « cahiers de témoignages » venus d'une soixantaine de départements représentant toutes les académies et qui dénonçaient « la grande misère » de l'éducation physique et sportive.

ON AURAIT pu s'attendre à une grande plate-forme revendicative comme on en a eu l'exemple maintes fois dans cette situation bloquée qu'est celle de l'EPS depuis quelques années et que la valse des secrétaires d'Etat de tutelle n'a guère contribué à faire évoluer. En effet, les professeurs d'EPS n'étaient pas seuls, il y avait des représentants des étudiants en EPS de l'UNEF, du SNES, du SNESup, de la FSGT, de la CGT, de l'UFOLEP, de la FCPE (parents d'élèves Cornec), de la Fédération nationale des offices municipaux des sports. Bien sûr, les revendications étaient là, mais il s'est agi surtout d'une extraordinaire remise en question de la profession, de la vocation, du rôle, de la formation des professeurs d'EPS. Cette espèce de grande interrogation, de recherche, de réflexion pourrait bien être un début de solution.

Vu de l'extérieur, le conflit permanent qui a caractérisé les rapports des pouvoirs publics et des syndicats de professeurs a, la plupart du temps, fait passer à l'arrière-plan la vraie question d'une rénovation de l'éducation physique, voulue, cherchée et assumée par les professeurs eux-mêmes. « Où mener la bataille? », « Quand nous aurons les équipements, qu'y ferons-nous? », « Il nous faut informer, expliquer clairement,

situer les responsabilités », « Au niveau des équipements nous pouvons modifier les choses par nos réflexions collectives qui nous amèneront « les » arguments pédagogiques ». Ce style de questions et d'affirmations lancées dans les commissions donne le véritable climat du débat.

Si, au niveau des contenus de l'EPS, les participants se sont interrogés par rapport à la globalité de l'éducation, ce qui s'est dit dans une commission comme celle des « Equipements et EPS » a révélé, plus que tout autre, le rôle des professeurs sur le terrain, non plus celui de sport, mais bien celui de la communauté éducative. Dans leur tâche, les professeurs se doivent d'affronter un nombre considérable de conflits et de contradictions, les premiers dus à une situation qui s'est dégradée d'une manière peu commune au fil des années et dont le secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports reste le grand responsable, et les secondes, si elles sont en rapport avec une formation forcément mal adaptée à ladite situation, n'en seront pas moins une conséquence de cette dernière. Situation où les cercles vicieux deviennent monnaie courante, que ce soit dans le cadre des responsabilités Etat-municipalités ou dans celui de la pratique sport sco-

laire-sport de clubs, quand ce n'est pas dans les conflits enseignement primaire-enseignement secondaire, du seul fait de l'indigence des installations et parce que l'un est à charge de la commune et l'autre de l'Etat.

Les exemples sont multiples et parfois surprenants, compte tenu des apparences. Ainsi, Montargis est une ville qui peut se considérer bien équipée en gymnases, mais les enseignants d'EPS déclarent manquer totalement de petit matériel; or, si ce petit matériel leur était consenti, les installations deviendraient insuffisantes. « Et nous n'osons plus le demander à la municipalité qui consacre déjà 12% de son budget général pour l'EPS », déclare un participant montargois. A Besançon, on hésite à exiger de la municipalité de s'engager sur la construction d'un gymnase dont le coût est évalué à quatre millions de francs, alors que la subvention de la Jeunesse et des Sports s'élèvera à 350 000 F et que, de surcroît, il conviendra de reverser à l'Etat un montant de TVA d'environ 500 000 F. Dans l'Essonne, les subventions étant découpées en tranches de 300 000 F, elles sont par conséquent interdites aux petites communes qui possèdent déjà un gymnase et qui devraient, si elles voulaient en bénéficier, relancer des programmes lourds dont elles n'ont

Paris, capitale du sous-équipement

Dans la misère du sport à l'école, Paris détiendrait-elle le record du sous-développement toutes catégories ? Le SNEP a rendu publique au Forum d'Orsay une enquête sur les équipements sportifs des établissements du second degré de la capitale, enquête qui a évidemment contribué au travail de la commission « L'EPS dans les grandes villes ».

Pour les besoins de cette enquête, Paris a été divisée en six secteurs géographiques et les établissements ont été classés en trois catégories : **catégorie 1** — établissements possédant dans ses murs plus d'un gymnase, c'est-à-dire toute installation de type « homologué » gymnases de type A, B, ou C, ou toute installation dont les normes peuvent être considérées comme assimilables ;

catégorie 2 — établissements possédant un seul gymnase ;

catégorie 3 — établissements ne possédant aucune installation ou des locaux exigus, dangereux, mal adaptés, et aux possibilités pédagogiques limitées.

Sur 107 établissements concernés, on en dénombre seulement 9 dans la catégorie 1 (avec, sur les six secteurs, trois où il n'y en a qu'un et un où il n'en existe pas du tout), on en compte 16 dans la catégorie 2, et 82 dans la catégorie 3. Le SNEP souligne « la situation d'abandon et les retards accumulés » qui portent atteinte dans certains cas à la crédibilité de l'enseignement et parfois à l'existence de l'ASSU.

Il ressort de cette enquête que, si les moyens nécessaires étaient débloqués, il serait possible d'améliorer par diverses solutions les équipements ou de les créer. Le SNEP cite en exemple le lycée Turgot, vieil établissement enclavé et sans terrain extérieur où l'on a pu réaliser une piscine en sous-sol, et le lycée Jacques-Decour où une piscine est en construction et où il serait possible de construire un gymnase dans la cour. Le syndicat des professeurs estime à 27 les établissements où la réalisation immédiate d'un programme d'urgence serait possible.

En s'appuyant sur le nombre d'élèves des établissements du second degré et sur la base de trois heures d'EPS pour tous, le SNEP considère que la situation exige à Paris la création de 200 gymnases.

pas l'utilité. A Caen, autre son de cloche : si les crédits Jeunesse et Sports représentant 60 % de la construction d'un gymnase sont bien débloqués, les 40 % de la municipalité ne le sont pas.

Ainsi en est-il, et ce ne sont que quelques témoignages parmi d'autres évoqués par les participants au Forum d'Orsay. Ceci pour donner quelques éléments d'une situation où il est fréquent que les réservations foncières pour les équipements sportifs n'aient pas été effectuées à temps, où les projets d'équipements sont parfois aberrants parce que les municipalités, qui en financent la plus grande part, ne voient que l'intérêt des clubs locaux et pas celui du sport scolaire sur lequel elles sont mal ou pas du tout informées.

C'est là que les professeurs d'EPS voient qu'il leur faut jouer un rôle important d'information. Le moyen le plus efficace, à leurs yeux, reste les Offices municipaux des sports quand ils existent et dans lesquels beaucoup d'entre eux siègent. Un représentant de la Fédération des OMS ne craignait pas d'évoquer ce manque d'information, non seulement du grand public, mais aussi des initiés et responsables communaux, mais il déclarait aussi : « Il est très difficile de sensibiliser sur l'EPS dans le contexte actuel où évoluent les municipalités qui ont une multitude de graves problèmes à régler. »

Parce qu'ils détiennent le plus d'informations, qu'ils sont parfois obligés, malgré eux, d'assumer des situations délicates de rivalités entre sport scolaire et sport civil, parce qu'ils se trouvent au carrefour d'attitudes municipales qui acceptent un effort pour l'enseignement élémentaire et le refusent pour le secondaire « parce que ce dernier est à charge de l'Etat », les professeurs d'EPS en déduisent que leur rôle est d'abord d'être présents en amont de cette masse de conflits et de contradictions, c'est-à-dire au niveau de la conception des équipements. Il convient de parvenir à des types d'équipement qui soient à plusieurs définitives et qui éliminent définitivement

ces situations conflictuelles qui finalement portent préjudice en tout premier lieu au sport scolaire. Pour y parvenir, une seule solution : une réflexion collective de grande envergure dans toutes les académies et à tous les niveaux. Mais auparavant, comme le faisait remarquer un responsable, « il s'agit de bien préciser ce que l'on entend par contenu des enseignements. Tant que nous ne l'aurons pas précisé, nous ne pourrions aborder sérieusement les problèmes de conception ». Cette nécessité de remise en question perce de toutes parts comme en témoigne cette réflexion rapportée par un participant et provenant d'un professeur en poste dans un établissement relativement bien nanti en équipement sportif : « Je vais demander mon affectation au CES voisin qui est sans équipement, cela va me permettre de me remettre en question. »

Le Forum d'Orsay marquera sans doute une étape importante dans cette réflexion généralisée sur un sport scolaire qui ne doit plus être le parent pauvre d'un sport déjà misérable, et sur une redéfinition des contenus, tant de la formation des professeurs que de leur enseignement.

Pour ne plus voir cinq cent mille élèves sans éducation physique, deux heures d'EPS réduites à cinquante minutes par l'éloignement de certaines installations, trois heures en sixième qui entraînent parfois la réduction à une heure pour les cinquième et quatrième, une ASSU qui, malgré son million d'adhérents, voit sa subvention fondre d'année en année, et le non-recrutement de centaines de « reçus-collés » au CAPEPS, il faudra aussi d'autres moyens, c'est-à-dire une autre politique qu'aucun participant d'Orsay n'attend plus du pouvoir actuel.

Quelle que soit l'issue de l'échéance du mois de mars et quelle que soit l'école qu'on nous propose, cette remise en question dans le cadre d'une réflexion nationale sera pour les professeurs d'EPS leur meilleure arme.

Maurice Guillot

télé-jeunesse européenne

« Les émissions télévisées pour les jeunes », tel était le thème, pour le moins vaste, d'une rencontre entre les chaînes de télévisions françaises, allemandes et britanniques, organisée par l'OFAJ (Office franco-allemand pour la jeunesse) et le BILD (Bureau international de liaison et de documentation), à Beaubourg, les 23 et 24 janvier. Présentation d'émissions, critiques, débats, les ingrédients étaient idéalement réunis pour permettre un échange fertile entre les trois pays. Eut-il lieu pour autant ? Il serait sans doute hasardeux de l'affirmer, et cela pour plusieurs raisons.

Le thème, comme nous le disions, était à la fois trop large et trop imprécis pour autoriser un point de départ véritable aux discussions. Quels jeunes d'abord ? Seulement les adolescents, répondirent les émissions. Quel genre d'émissions ? Toutes depuis les sujets dramatiques en passant par ceux de stricte information. Autrement dit, un éventail difficile à cerner en deux jours de rencontre. Enfin, des problèmes posés par les représentants des télévisions françaises : présents lors de la projection de leurs émissions, leur absence n'en fut que plus remarquée au moment des films allemands et britanniques.

Toujours est-il que l'émission la plus remarquée, pour la France, fut « 1 sur 5 », le magazine de Patrice Laffont (Antenne 2). Un magazine qui amène néanmoins à se poser certaines questions. Destiné aux jeunes de seize à vingt-quatre ans, il est programmé le mercredi après-midi, c'est-à-dire le jour où les tout-petits ne vont pas à l'école. Si les élèves de seize à dix-neuf ans peuvent le regarder, en même temps que certains étudiants, qu'en est-il de tous les apprentis et autres jeunes ouvriers pour qui le mercredi est une journée comme les autres ?

Les émissions allemandes, présentées le lendemain, ouvraient, elles, véritablement le débat, à savoir : quelle politique de la jeunesse la télévision doit-elle pratiquer ? Celle, comme en France, d'une distraction à l'usage exclusif des écoliers et étudiants, ponctuée de conseils brefs aux « autres » jeunes ; ou celle, comme en RFA et en Grande-Bretagne, d'une information de base sur tous les problèmes de fond, agrémentée d'une mise en forme attrayante ?

A ce point de vue, les programmes allemands, présentés comme étant représentatifs, répondent parfaitement à la seconde exigence. « Charly macht schluss » (WDR), fixait le propos dès les premières images. Il y était question du problème majeur que pose le suicide des jeunes en RFA (trente-huit adolescents, en moyenne, s'y suicident chaque jour...). Emission sans complaisance, qui cherchait à comprendre, non du point de vue de l'adulte, mais de celui qui était mis en scène, pourquoi une telle hécatombe. Le « Golden Sonntag » (Joyeux dimanche) de la SDR est une autre expérience tout à fait étonnante. Pendant trente minutes, toutes les semaines, des acteurs professionnels improvisent avec humour sur des événements familiers aux jeunes Allemands : mariage avec des étrangers, départ des enfants de la maison familiale, etc. Fonctionnant sur un principe tout à fait nouveau pour la télévision (l'improvisation) le « Joyeux dimanche » emporta tous les suffrages, comme il le fait, paraît-il, chaque dimanche matin en Allemagne. « Schulerexpress » s'adressait aux plus jeunes, en présentant une chronique de la vie des jeunes et de leurs relations, faite avec une très grande pudeur. Qu'est-ce qu'un premier amour, comment le vit-on, voilà ce que décrivait sans emphase ni violons adultes, l'émission proposée, édifiant très subtilement en cas général ce qui n'est pourtant qu'un cas toujours particulier.

Les émissions anglaises, de leur côté, semblent aller dans le sens d'une information plus pratique et concrète, destinée aux jeunes chô-

meurs ou apprentis. Il n'est toutefois guère possible de l'affirmer puisque nous n'eûmes droit qu'à des extraits d'émissions.

C'était, de toute façon, le danger de cette rencontre. Peut-on juger une télévision sur la présentation de trois ou quatre émissions sélectionnées avec soin ? Certes non... Tout au plus, peut-on remarquer certaines dispositions de travail dont on peut pressentir l'intérêt. A ce titre, la télévision allemande mérite des éloges pour le moins inconditionnels. Peut-être parce qu'elle a su adapter son langage à celui d'un monde adolescent dont, manifestement, les adultes ont beaucoup de choses à apprendre...

l'Europe des enseignants

Réaffirmation des droits syndicaux (droit d'organisation, de négociation, de consultation et de recours à la grève), bilan des interventions passées et recherche des moyens d'action à venir ont constitué l'essentiel des travaux de l'assemblée générale du Comité syndical européen des enseignants (CSEE) réunie à Paris le 25 janvier.

Avec cinquante-six syndicats et un million d'enseignants de huit pays (Allemagne, Belgique, France, Grande-Bretagne, Irlande, Italie, Luxembourg et Pays-Bas), le CSEE, créé il y a trois ans, réunit aujourd'hui l'ensemble des organisations syndicales d'enseignants des pays de la CEE (à l'exception du Danemark qui n'y adhère pas encore).

« Notre volonté est de créer une force syndicale susceptible de discuter à armes égales avec les gouvernements des pays de la communauté européenne », a indiqué Guy George, président du CSEE et secrétaire général du SNI-PEGC. Les membres du comité réclament en effet la constitution d'une « commission paritaire de la fonction publique pour la CEE,

accompagnée de la création de sous-commissions par secteurs, et notamment d'une sous-commission des travailleurs de l'enseignement ». « La communauté politique est en train de se construire, la coordination syndicale est à créer », remarquait Guy George, soulignant « la nécessité pour le mouvement syndical de trouver des moyens d'intervention et de pression en fonction des évolutions des gouvernements de la CEE ».

Interrogé sur une éventuelle réflexion concernant l'harmonisation des systèmes scolaires à l'échelon européen, il a répondu que « s'il était favorable à la suppression des frontières », le premier objectif du Comité était « la défense de la profession » dans le but « d'éviter que, dans un pays ou un autre, on puisse opposer ou citer en exemple aux enseignants la situation d'un pays voisin pour freiner leurs revendications ».

Le courrier des "principaux"

« Le soutien constitue une disposition essentielle de la réforme. C'est pourquoi il implique que les dispositions prévues déjà mises en œuvre avec bonheur dans un grand nombre de classes soient désormais appliquées de manière générale. Les conseils de classe de sixième devraient vous permettre de vous renseigner sur le déroulement et les effets de ces actions de soutien. » C'est en ces termes que René Haby, ministre de l'Éducation, rappelait l'importance du soutien pédagogique dans une lettre datée du 13 janvier et adressée aux parents d'élèves... par chefs d'établissement interposés, puisque c'est à ces derniers qu'incombait sa diffusion.

La réception de cette lettre devait être suivie, pour les chefs d'établissement, de celle d'une autre missive, provenant celle-là du SNI-PEGC, du SNES et de la FCPE qui, dans une déclaration commune, rappelaient leur

opposition au soutien, mesure visant, selon eux, « à masquer la nocivité de la réforme et sa finalité de sélection sociale », et faisaient état de leurs revendications : « Maintien des dix heures de dédoublement pour les classes de 25 à 30 élèves et institution d'au moins quatre heures de dédoublement pour les classes de moins de 25 élèves, et enfin, mise à la disposition des établissements et des équipes pédagogiques d'un contingent horaire supplémentaire de 10 % pour amorcer l'organisation d'un véritable soutien dont doit pouvoir bénéficier chaque classe pour tout élève qui, à un moment donné de sa scolarité, éprouve des difficultés dans un nombre limité de disciplines. »

Le ministre a-t-il pris ombrage de cette lettre ? C'est du moins ce que pense la FEN qui a vu annuler peu après une audience accordée par René Haby sur les problèmes de l'auxiliaire dans le second degré, à laquelle devaient participer le SNI-PEGC, le SNES et le SNETAA. « M. Haby prend prétexte du rappel par le SNI-PEGC, le SNES et la FCPE de leur opposition à l'application de sa réforme et de leurs consignes d'action pour annuler cette audience érudite, de manière inadmissible, les problèmes graves et urgents qui se posent aux maîtres auxiliaires », devait indiquer la FEN dans un communiqué, le 26 janvier.

la FEN et la drogue

Les chômeurs, les employés et les ouvriers se droguent davantage que les étudiants, les écoliers, les artistes et les enseignants. Sur neuf cent une personnes interpellées pour trafic de drogue en 1977, deux cent neuf étaient sans profession, deux cent sept sans emploi, cent quatre-vingt-dix-huit étaient des employés et quatre-vingt-cinq des ouvriers. On comptait en revanche seulement quatre-

vingt-un étudiants, vingt-six écoliers du secondaire, vingt-trois artistes et six enseignants. Ces indications figurent dans une brochure publiée par la FEN et intitulée « La drogue, une réalité, non une fatalité » (1).

Destinée à être « un outil de travail » pour tous ceux qui, « dans les établissements d'enseignement se demandent comment aborder le problème », cette brochure comporte des témoignages (un entretien avec deux ex-toxicomanes), une réflexion sur les causes de la toxicomanie, des propositions concrètes s'inspirant largement des recommandations d'un congrès de l'Unesco en août 1977 et diverses annexes : un tableau récapitulatif de l'ensemble des drogues, des statistiques communiquées par la brigade des stupéfiants, les textes officiels et circulaires en vigueur, le compte rendu d'une table ronde sur la drogue organisée par la FEN le 11 mai 1977, une présentation de l'action de la MGEN pour lutter contre la toxicomanie, une bibliographie et des adresses utiles.

« L'origine de cette initiative de la FEN, les attaques en février 1977 contre certains enseignants et éducateurs accusés d'inciter les élèves à la consommation de drogues », indique Michel Roy, secrétaire national de la FEN, chargé du secteur Jeunesse, estimant pour sa part que, « chez les jeunes, la toxicomanie, la violence, le suicide, les fugues et toutes sortes de déviations procèdent essentiellement d'un refus des formes de vie actuelle, du rejet d'une société où les inégalités et les injustices s'accroissent et où la jeunesse ne se voit pas d'avenir ». « Notre but, conclut-il, n'est pas de minimiser le problème ou de lui donner une dimension excessive, mais de voir en quels termes il se pose afin de tenter de créer chez les jeunes et leurs parents un réflexe d'auto-défense, une prise en charge des individus par eux-mêmes. »

Informations recueillies par
M. Bobasch et A. de Caunes

(1) Cahiers de la FEN, Etudes et documents n° 15.

A L'ÉCOLE CENTRALE D'ÉLECTRONIQUE

préparez votre avenir

Dans les carrières de l'Électronique
et de l'Informatique

Admission de la 6^e à la terminale...

...MAIS OUI, dès la 6^e, la 5^e ou la 4^e, vous pouvez être admis à l'ÉCOLE CENTRALE D'ÉLECTRONIQUE dans une section préparatoire correspondant à votre niveau d'instruction, où tout en continuant d'acquérir dans l'ambiance de votre futur métier une solide culture générale, vous serez initié à de nouvelles disciplines : électricité, sciences-physiques, dessin industriel et travaux pratiques.

Ensuite vous aborderez dans les meilleures conditions les cours professionnels de votre choix (électronique, informatique, officier radio Marine Marchande) dispensés dans notre Établissement.

L'E.C.E. qui depuis sa fondation en 1919 a fourni le plus de Techniciens aux Administrations et aux Firmes Industrielles et a formé à ce jour plus de

100.000 élèves

est la PREMIÈRE DE FRANCE

ÉLECTRONIQUE: Enseignement à tous niveaux : CAP - BEP - BAC F2 - BTSE Préparation à la carrière d'ingénieur.

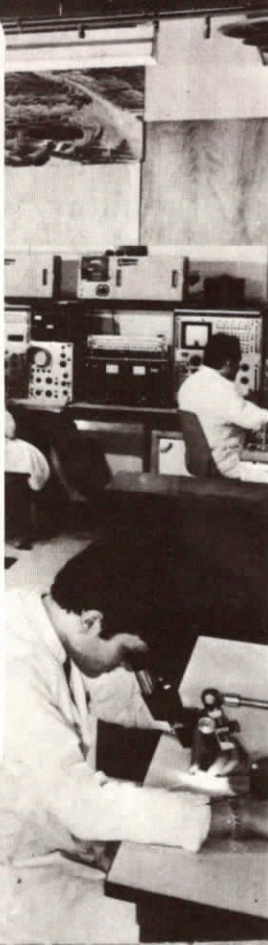
INFORMATIQUE: Préparation au CAP-FI BAC H Programmeur.

OFFICIER RADIO DE LA MARINE MARCHANDE.

Toutes les professions auxquelles nous préparons conviennent aux jeunes gens et jeunes filles qui ont du goût pour les travaux mi-manuels et mi-intellectuels.

Ces préparations sont assurées dans nos laboratoires et ateliers spécialisés (informatique, électronique et trafic-radio).

BOURSES D'ÉTAT



R.P.E. - Cliché CSF - Hermit

ÉCOLE CENTRALE des Techniciens DE L'ÉLECTRONIQUE

Reconnue par l'Etat - arrêté du 12 Mai 1964

12, RUE DE LA LUNE, 75002 PARIS • TÉL. : 236.78.87 +

Etablissement privé d'enseignement technique et technique supérieur.

**B
O
N**

à découper ou à recopier

Veuillez me faire parvenir gratuitement et sans engagement de ma part le guide des Carrières N° 82 ED (envoi également sur simple appel téléphonique 236.78.87)

Nom

Adresse

(Ecrire en caractères d'imprimerie)

Au sommaire du N° 14
de Record-dossier

LES DÉPUTÉS FONT-ILS LA LOI?

Dans ce numéro, on trouve également :
Les rubriques habituelles de Record-dossier : le portrait, les méthodes de travail, l'atelier de presse, Record-thèque, le carnet d'adresses...

8 F (franco)

**Record-dossier : un outil indispensable
au service des enseignants
et de leurs élèves. (4^e - 1^{re})**

Écrire à Marc Baudry, 3, rue Bayard, 75008 Paris,
accompagné d'un chèque de 8 F (bancaire ou postal),
libellé à l'ordre de Record-dossier.

Record-dossier est vendu également
sur abonnement : 1 an (9 N°s), 69 F.

pour apprendre ou perfectionner

une langue étrangère

rien ne remplace

un séjour à l'étranger

angleterre • écosses
allemagne • espagne
irlande • usa • italie
(à toute époque de l'année)

avec le CSLC

clermont-ferrand

Centre de Séjours.
Linguistiques et Culturels
Association de Professeurs
agrée par le Secrétariat
d'Etat chargé de la Jeunesse et des
Sports (63 124), et le Commissariat
Général au Tourisme (74 066)



CSLC A PARIS Tél: 055-22-66
A LYON Tél (78) 42-53-67
SIEGE SOCIAL 12 RUE GABRIEL PÉRI
63 000 CLERMONT-FERRAND Tél (73) 93-58-68+

Sans engagement de ma part, je désire votre documentation

Nom Prénom

Adresse

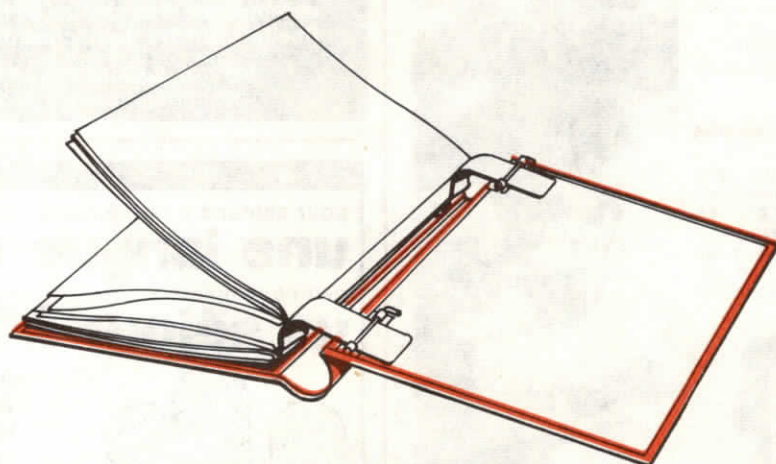
reliez vous-même
votre collection

l'éducation

a fait fabriquer à votre intention des

reliures

brevet "Relbrid"



élégantes simples solides maniables

couvertures en toile bleue frappées au dos de notre titre

l'éducation

en vente 2, rue chauveau lagarde - 75008 Paris

45 F (port payé*) pour la france

50 F (port payé*) pour l'étranger

* Ce prix comprend l'envoi à domicile d'un paquet de deux reliures, soit une année de parution



quelle école dans les programmes politiques ?

L'éducation fait partie, c'est indéniable, de l'éventail de cartes que tiennent en main les partis politiques avant une consultation électorale.

Est-elle pour autant considérée comme une carte maître ? Certainement pas.

Car elle n'est pas de celles que l'on abat pour ramasser la donne, elle est tout au plus de celles qui permettent de « faire un pli ».

Les partis politiques savent bien — et ils nous en donnent une nouvelle preuve dans l'enquête que nous présentons aujourd'hui — que ce n'est pas sur un « projet d'éducation » qu'ils vont faire basculer l'opinion en leur faveur. L'école fait déjà trop partie du paysage.

Certes, son apport n'est pas négligeable, mais le corps enseignant est par tradition l'un des plus stables dans ses choix politiques, et parents et jeunes ne se détermineront pas uniquement en vertu d'un programme-éducation qui, en période électorale, laisse échapper quelques fumées suspectes, même si les intentions sont profondément sincères.

Il faut bien le reconnaître, mis à part quelques grands partis qui ont un véritable projet, cette enquête est, dans une certaine mesure, assez décevante. Pas question d'être exhaustifs ; nous nous sommes seulement efforcés de mettre un peu plus en lumière, lorsque c'était possible, un ou plusieurs points dans chacun des projets d'éducation, points qui nous ont paru comme devant revêtir une importance suffisamment intéressante pour ne pas être qu'électoraliste.

Au vu de ce qui suit, on ne peut s'empêcher de constater un certain nombre de points communs, de la droite à la gauche, en ce qui concerne les thèmes qui prédominent dans cette campagne.

Outre la formation permanente-tarte à la crème, la lutte contre les inégalités, la décentralisation, l'identité régionale, la revalorisation du travail manuel sont « à la carte » mais, pour certains, les vieilles valeurs sont à peine déguisées.

Nous avons choisi de présenter, arbitrairement, huit partis au vu de leur représentativité en reconstituant, pour l'ordre de présentation, un hémicycle, de droite — elle est au pouvoir — à gauche.

Nous avons laissé dans l'ombre, également arbitrairement, un certain nombre de partis ; leur donner la parole aurait nécessité plusieurs numéros de notre revue.

Toutefois, le rôle des écologistes pouvant être, dans une certaine mesure, déterminant, nous présentons en conclusion un entretien avec René Dumont.

Rassemblement pour la République

une réforme

Jean Frezal

LE RPR consacre à l'éducation une brochure de quatre-vingt-seize pages, intitulée *Une certaine idée de l'éducation*, où sont abordés en huit chapitres les problèmes principaux, de l'école à l'université, en passant par la formation continue, la première insertion professionnelle et l'enseignement du français à l'étranger. Rédigée par un universitaire, le professeur Jean Frezal, conseiller national du RPR pour l'éducation, la formation et la recherche, cet ouvrage met particulièrement l'accent sur les universités pour lesquelles il propose une véritable réforme des structures et des enseignements.

« Il y a une crise de l'éducation tenant pour une large part à sa croissance prodigieuse » et au fait qu' *« il a fallu ouvrir un système de tradition abstraite littéraire et favorisant trop une élite à un nombre élevé d'élèves et d'étudiants pour lesquels il n'était pas fait, mais dont les exigences en matière d'enseignement devaient être satisfaites. Il a fallu l'adapter aux besoins et aux impératifs du développement économique. Une telle mutation, absolument nécessaire, ne pouvait être achevée sans heurts, sans que la valeur des diplômes, soudain multipliés, soit remise en cause, sans que la corrélation entre le diplôme et l'emploi soit, de ce fait, sensiblement affaiblie »*. A ce constat, fait suite un bilan des réalisations de la V^e République en matière d'éducation, réalisations *« hautement revendiquées »* par le RPR où l'on estime que *« cet effort doit être poursuivi, adapté à la lumière de l'expérience et développé »*.

Cette volonté de *« prendre à son compte »* les réalisations antérieures n'est cependant pas unilatérale, et le RPR ne manque pas d'émettre certaines réserves et de proposer des aménagements qui vont parfois (notamment lorsqu'il s'agit de l'université) jusqu'à des changements



profonds inspirés par des théories en matière d'éducation fort différentes de celles du PR. *« Amour de la patrie », « autorité », « discipline », « adhésion aux valeurs traditionnelles »* constituent l'essentiel de la philosophie du RPR qui assigne à l'école la triple mission de former les jeunes *« en leur assurant une solide culture générale, en leur inculquant l'amour de la patrie et le respect des lois et en les préparant à l'exercice d'un métier »*, et exhorte parents et maîtres à *« accomplir un effort vigoureux pour arrêter les tendances qui poussent la jeunesse vers la violence et le vandalisme, le mépris et l'irrespect, le rejet de la responsabilité personnelle, le pessimisme et la négation »*. Langage et principes pouvant sembler passéistes, voire rétrogrades, mais que les membres du RPR défendent en proclamant qu' *« ils sont des gaullistes et que les valeurs traditionnelles sont nécessaires à la survie et au progrès du pays »*.

Ainsi, si le RPR approuve le principe du collège unique et le soutien, il n'en souligne pas moins *« les difficultés et les limites de l'entreprise »* et en particulier *« le risque d'aligner la formation de base sur les performances des élèves les plus faibles et les plus lents »*. D'où l'accent mis par

e l'université

M. Frezal sur « l'approfondissement » *« qui ne doit pas être négligé car les élèves brillants sont un capital pour un pays et il ne faut pas laisser ce patrimoine en friche »*. De même, le projet du RPR critique la situation faite aux élèves sortant de l'enseignement technologique, *« auxquels on devrait offrir des possibilités de promotion ou de reconversion plus généreuses »*. Critique également à l'égard de la formation continue où *« si la loi de 1971 a indiscutablement transformé les choses, le système arrive à un tel degré de complexité qu'il paraît confus et perd de son efficacité »*. C'est pourquoi le RPR envisage de déposer ultérieurement un projet de loi sur la première insertion professionnelle entraînant la modification de l'ANPE (Agence nationale pour l'emploi) *« désormais essentiellement chargée d'aider ceux qui*

cherchent un emploi à en trouver un ».

Quant à l'enseignement supérieur, après avoir constaté *« l'échec partiel de la pluridisciplinarité, de la participation des étudiants et de l'autonomie »*, le RPR définit un véritable projet modifiant tant les modalités d'accès à l'université (instauration d'un baccalauréat « à profils » et procédure d'inscription échelonnée sur une année entière) que le fonctionnement même de celle-ci par la mise en place de divers types de formations : *« magistrales », « finalisées », et « préparations aux concours »*. Estimant qu'il y a trop de baccalauréats et que le système peut être simplifié par des *« tronc communs »* et des *« options »*, M. Frezal envisage la création de *« baccalauréats à profils »* qui permettront à la fois *« de dessiner plusieurs profils pour une même formation et de garantir que l'étudiant*

pourra suivre avec profit les études dans lesquelles il compte s'engager ». Ce processus d'orientation se déroulera d'ailleurs tout au long de l'année de terminale et ceci grâce à un rapprochement entre les classes de terminale des lycées et les premiers cycles des universités. *« Le nombre d'étudiants ne sera pas limité sauf à l'entrée des formations finalisées »* indique M. Frezal soulignant toutefois *« les difficultés d'une réelle planification des emplois, en raison de la mobilité et de l'imprévisibilité du système, d'où la nécessité de se méfier de la multiplication de formations très précises, le vrai problème étant de faire en sorte que les étudiants sachent qu'ils doivent sortir des universités, et de leur faciliter le passage vers la vie active par divers « sas » de sortie de l'enseignement supérieur à tous les niveaux »*.

Pour le RPR, l'école doit être *« un service public pluraliste »*, et *« la présence de l'école privée contribue à ce pluralisme en préservant la liberté des choix »*.

l'école

- scolarité obligatoire jusqu'à seize ans ;
- âge normal d'admission à l'école maternelle fixé à trois ans, sauf exception ;
- recherche d'un meilleur équilibre entre les disciplines de base, les activités techniques manuelles, artistiques et culturelles, physiques et sportives ;
- nécessité du soutien au collège unique, mais accent mis sur les *« approfondissements »* qu'il ne faut pas négliger de crainte d'un *« nivellement par le bas »* ;
- utilisation du dossier scolaire pour l'orientation.

la formation des maîtres

- maintien d'un niveau de recrutement suffisamment élevé : trois ans de formation après le baccalauréat pour les instituteurs ;
- simplification des catégories et maintien d'un volant d'auxiliaires afin de *« préserver une certaine souplesse dans le système »*.

l'enseignement supérieur

- accès à l'enseignement supérieur : instauration d'un baccalauréat « à profils » et vérification préalable que la scolarité accomplie par le postulant à l'entrée à l'université répond bien aux conditions définies. Procédure d'orientation engagée dès l'entrée en terminale ;
- l'université, gérée par un président, comprendra des *« départements d'enseignement »* assurant la fonction pédagogique (un premier cycle, une formation technologique) et des *« instituts de recherches universitaires »* regroupant les laboratoires et organisant les enseignements de troisième cycle, et une *« unité administrative »* chargée de la gestion. Elle sera administrée par un *« conseil d'université »* qui *« vote le budget, répartit les emplois, dresse le programme pluri-annuel de l'université, veille au respect de la réglementation dans l'organisation des enseignements et des examens »*, deux niveaux intermédiaires, *« conseils pédagogiques »* et *« conseils scientifiques »* regroupant respectivement les *« départements d'enseignement »* et les *« instituts de recherche universitaires »*. A cela, il faut ajouter deux structures annexes : l'*« assemblée des enseignants »* chargée des recrutements et le *« comité de développement »* responsable de la liaison de l'université avec l'extérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants. Ces derniers pourront bénéficier de bourses revalorisées et étendues sur quatre trimestres et attribuées sur des critères sociaux pour le premier cycle, et pédagogiques pour le second cycle.

Parti
républicain

Jean-Claude Rohel



DISSEMINÉES dans quatre chapitres du *Projet républicain*, les propositions du Parti républicain pour l'éducation occupent treize pages dans un volume de cent quatre-vingt-dix. Nous avons demandé à Jean-Claude Rohel, responsable de cette brochure, quelques précisions.

● **Votre projet met avant tout l'accent sur la revalorisation du travail manuel et ceci dès l'école, en intégrant l'enseignement technologique à l'enseignement général. On découvre en lisant le « Projet républicain » que « chaque jeune Français doit connaître l'odeur de l'huile de moteur et les malheurs du bricoleur », que « la formation pré-professionnelle sera accentuée en classe de quatrième et de troisième » et « qu'il est même souhaitable d'introduire dès l'école primaire la formation à un métier manuel de base (bois, métal ou bâtiment) ».** La revalorisation du travail manuel ne devrait-elle pas passer par une augmentation des salaires et une amélioration des conditions de travail plutôt que par une orientation précoce vers les métiers manuels, orientation qui, d'ailleurs, envisagée dès l'école primaire, ne peut manquer d'être dangereuse ?

Le terme de « formation pré-profes-

sionnelle » est excessif. Le fait que l'on puisse croire que l'on va faire apprendre aux élèves un métier manuel dès l'école primaire est dû à une mauvaise formulation de ma pensée. Cela n'est pas de mon fait, car si j'ai indiqué mes idées, la rédaction des parties concernant l'éducation dans le *Projet républicain* a été effectuée par une équipe du secrétariat national du PR. Je regrette également que les propositions ayant trait à l'éducation soient disséminées dans le livre ; leur regroupement aurait été souhaitable pour davantage de clarté. Cela dit, il s'agit pour nous de revaloriser tout ce qui est manuel, de faire en sorte que les enfants n'aient pas le dégoût *a priori* des métiers manuels, de leur donner la possibilité de découvrir qu'autour d'eux il existe autre chose que des avocats, des notaires, des médecins.

Aucun de mes élèves, lorsque j'étais enseignant, n'envisageait de devenir plombier. Et je constate que l'on ne parvient plus dans les classes en milieu rural à intéresser les jeunes à ce que font leurs parents. Je crois que les élèves ne peuvent plus être constamment retranchés du milieu dans lequel ils vivent. Il ne s'agit pas de former de la main-d'œuvre pour le patronat, comme certains ne manquent pas de le dire,

le travail manuel à l'école

mais il est normal qu'il y ait adéquation entre les formations et les débouchés qu'élèves et étudiants trouveront à la sortie des écoles et des universités. Il est aberrant de préparer au BEP de sténo-dactylo des jeunes filles qui deviennent vendeuses dans les supermarchés. De même, alors qu'en Bretagne il n'y a aucune formation aux métiers de la mer, il y a par contre une préparation au métier de lingère qui n'existe plus.

Ces difficultés pourraient être résolues par une décentralisation au niveau de la région des établissements d'enseignement.

● **Refonte des œuvres universitaires, suppression du quorum pour les élections universitaires, remplacement des bourses par des allocations d'études et des prêts, mise en place de contrats-débouchés** sont les quatre innovations que vous préconisez pour l'université. Cela ne correspond pourtant nullement à la politique actuelle du ministère des Universités (ex-secrétariat d'Etat) alors que Mme Saunier-Seïté appartient cependant à la majorité présidentielle, proche du PR. En cas de victoire de la majorité en mars 1978, quelles seraient les chances d'application de ces mesures ?

Le système actuel d'attribution des bourses lié à la fiscalité n'est pas bon. Il est même parfois injuste, car une famille dont le revenu annuel est de 30 000 F a peu de chances d'obtenir une bourse si elle n'a qu'un enfant. D'autre part, on ne connaît pas vraiment le salaire des artisans, commerçants et agriculteurs.

Il faut que tous les étudiants aient la possibilité d'obtenir une allocation et ne soient plus dépendants de leurs parents. L'allocation d'études doit être attribuée à tous les étudiants du premier cycle, y compris aux enfants d'industriels, une réforme fiscale

pouvant éventuellement par la suite alourdir les charges de ceux qui ont les moyens. Pour le second cycle, je préconise un système de prêts car l'étudiant s'est déjà engagé dans une voie définitive qui doit lui permettre de subvenir assez rapidement à ses besoins. Il faut développer les résidences universitaires tout en supprimant les critères d'attribution des chambres afin de donner aux étudiants qui le souhaitent la possibilité de résider à proximité de l'université, en évitant cependant de faire des campus coupés du monde extérieur.

Mais le plus important reste à mes yeux l'allocation d'études et je garantis qu'elle sera mise en place si la majorité l'emporte lors des prochaines élections.

● **Pourtant, le projet du RPR, l'autre**

l'école

Le PR reprend le projet du ministre de l'Education, René Haby, avec « consolidation de l'enseignement de soutien destiné aux défavorisés », « éveil à la vie civique », « à l'expression orale et corporelle, à l'enseignement artistique, au travail manuel ». Le rôle de l'école doit être « allégé dans sa mission de transmission de connaissance (car l'information des enfants ne vient plus seulement du maître mais aussi de la radio, de la télévision, de la famille) » et « renforcé dans sa mission d'éveil du sens critique, de maîtrise du raisonnement, de développement des capacités d'expression ».

l'université

Constatant l'échec de la participation à l'université, le PR préconise divers changements :

- suppression du quorum pour les élections universitaires, celles-ci étant organisées « à des dates nationales et précédées d'une campagne électorale réglementée où l'ensemble des tendances s'exprimera librement » ;
- modification du CNOUS (Centre national des œuvres universitaires) transformé en « un grand service public national de l'étudiant, décentralisé et cogéré » où les étudiants n'auront plus seulement un pouvoir consultatif mais aussi un pouvoir de décision ;
- remplacement des bourses d'enseignement supérieur par une allocation d'études au moins égale au SMIC, versée indistinctement à tous les étudiants du premier cycle tant durant l'année universitaire que pendant les vacances. Pour les étudiants de second et troisième cycle, mise en place d'un système de prêts accordés sans intérêt et bénéficiant d'un différé d'amortissement ;
- conclusion de « contrats-débouchés » entre les établissements d'enseignement supérieur et les branches professionnelles, garantissant des débouchés aux étudiants aux différents niveaux de sortie de l'appareil universitaire. Engagement réciproque des entreprises à créer un certain nombre d'emplois correspondant aux spécialités enseignées dans les universités, et des universités à enseigner ces spécialités et à inciter les étudiants à s'orienter vers les placements envisagés.

parti de la majorité, ne préconise pas la création d'une allocation d'études, mais une simple modification des critères d'attribution des bourses. En cas de victoire de la majorité ne rencontrerez-vous pas l'opposition du RPR, donc une diminution, sinon une suppression pure et simple des chances de mise en place d'une allocation d'études ?

Je déposerai une proposition de loi à laquelle chacun apportera des amendements. Je défendrai mon projet mais j'accepte volontiers que d'autres aient une opinion différente. Chacun d'entre nous apportera ses idées et je suis persuadé que nous serons capables de prendre dans le programme de chacun ce qui nous semblera le meilleur. La majorité a l'art du compromis.

Centre
des
démocrates
sociaux

mois sabbatiques pour

LE PETIT LIVRE du Centre des démocrates sociaux *L'autre solution*, n'est « ni un manifeste électoral, ni une démarche de circonstance, ni un programme de gouvernement », mais une « plate-forme qui nous rassemble et qui nous distingue, notre vérité partagée, notre valeur ajoutée ». Sur les deux cent quarante pages de cette profession de foi on en décompte cinq plus quelques lignes consacrées aux problèmes d'éducation...

Bertrand Schneider, responsable des problèmes d'éducation au sein du parti, reconnaît volontiers la disproportion et la justifie : « Les problèmes d'éducation sont tellement importants qu'il aurait fallu y consacrer un livre entier. Mais le CDS a pris si souvent des positions de fond que ce n'était pas sur ce point que nous avions à nous exprimer. »

Pour le CDS, éducation et formation ont été classées dans le chapitre des inégalités de chances et Bertrand Schneider définit les quelques grandes lignes en ce domaine qu'il estime être celles de son parti. D'abord redéfinir les finalités de l'éducation en ne favorisant aucune d'elles au détriment des autres, avec trois grands points : épanouissement de la personnalité ; initiation à une culture (héritage du passé, vie du présent, perspective du futur) ; préparation à une vie professionnelle. Mais avec, aussi, ce que le CDS appelle « la liberté de l'enseignement », c'est-à-dire le droit à l'existence, voire au développement, d'un enseignement privé.

Tout en attribuant à l'Etat le contrôle de la qualité de l'enseignement, de même que le devoir d'y empêcher le développement des thèmes subversifs (apologie du racisme, de la démission, de la violence) et en affirmant que l'œuvre de paix scolaire et de coopération entreprise doit être poursuivie, le CDS est caté-

gorique : « La liberté de l'enseignement est une liberté essentielle inscrite dans la Constitution et liée à l'esprit de la République. Comme toute liberté, elle doit avoir les moyens matériels de s'exprimer d'autant plus que l'enseignement privé participe de fait à un service public. [...] L'abandon du pluralisme marquerait un recul pour l'unité nationale. » Et Bertrand Schneider de renchérir : « Il ne s'agit pas d'une opposition entre enseignements national et privé, mais bien que le pluralisme permette la compétition. Par rapport à ce mastodonte qu'est l'Education nationale, il est important qu'il existe des cellules d'enseignement privé. Les écoles libres ont été parfois des conservatoires d'idées archaïques, mais elles ont été aussi souvent des cellules de recherche pédagogique. » Voilà qui est clair.

Tout aussi claire est la position du responsable Education du CDS en ce qui concerne le ministère de l'Education : « entreprise plus importante que la General Motors avec toutes les carences du gigantisme », « entreprise ingouvernable », « exemple le plus éloquent de la centralisation », « entreprise de service dont le ministre le plus génial ne pourra jamais rien tirer ». Bref, Bertrand Schneider et son parti sont pour un éclatement du ministère de l'Education, avec toutefois des regroupements dans cinq ou six grandes régions, la préservation d'une cohérence entre les diplômes obtenus et un système plus simple pour l'autonomie des établissements d'où la bureaucratie « qui actuellement l'emporte toujours » serait bannie.

La minceur de son programme éducation et son appartenance à la majorité auraient pu donner à penser que le CDS approuvait pleinement la réforme Haby. Sans la désavouer, il est vrai, Bertrand Schneider émet des jugements nuancés sur celle-ci.



les enseignants

aurait fallu se préoccuper du rythme annuel et, dans une large harmonisation, prévoir des périodes de vacances qui représentent de véritables ponctuations de l'année scolaire. Pour la seconde, c'est effectivement la réintégration des parents dans la vie scolaire avec une possibilité nouvelle de dialogue enseignants-parents « sous réserve que tout cela fonctionne ».

Pour le CDS, la grande lacune de cette réforme demeure l'absence d'un projet explicite et concret de formation des maîtres. Il apparaît effectivement que, dans son programme, c'est un point prioritaire. Bertrand Schneider estime que l'on s'achemine vers une mission différente des enseignants et que les éducateurs d'aujourd'hui n'ont absolument pas été préparés à la réalité qui les attend et qu'il ne s'agit plus d'une simple transmission du savoir. Plus encore pour les professeurs du secondaire que pour ceux du premier degré : « Les professeurs du second degré sont des mal-aimés

qui se heurtent constamment à des problèmes administratifs. Par ailleurs, notre époque nous a appris à respecter la personnalité de l'enfant, l'autorité est fortement mise en cause dans la cellule familiale et, forcément, les enseignants ont des problèmes d'autorité à négocier », dit-il.

Que propose donc le CDS au niveau de cette formation des maîtres ? Tout d'abord une sorte de découpage de la formation qui, pour les enseignements maternel et primaire, aurait lieu dans des instituts pédagogiques départementaux ; pour le secondaire, elle se déroulerait dans des instituts pédagogiques régionaux, et nationaux pour le supérieur. « Ce découpage, explique Bertrand Schneider, marque la volonté de ne pas recréer des ensembles de formation pédagogique trop importants, le brassage sur le plan national se justifiant à partir d'un certain niveau. » Car, pour le responsable du CDS, cette formule semble être dans la ligne et faire partie de l'éclatement du ministère déjà évo-

Il en dégage deux aspects positifs : les rythmes scolaires et la participation des parents. Mais il met de sérieuses réserves quant à l'application. Il estime que, sur les premiers, on a pris le problème à l'envers et qu'avant de s'inquiéter des rythmes horaires et quotidiens, il

les autres points du plan CDS

- L'importance du cadre de vie scolaire. « L'architecture scolaire doit être repensée de manière à faciliter l'insertion de l'établissement dans son environnement » et « faire disparaître à jamais l'image napoléonienne de l'école-caserne ».
- Le chiffre de vingt-cinq élèves par classe doit être maximum.
- Multiplication des écoles maternelles en milieu rural et urbain, et véritable prise en charge éducative des tout petits dans ce cycle d'éveil.
- Après les réformes « nombreuses et profondes » en primaire et secondaire, pas de nouveaux bouleversements, mais « suppression de l'élitisme et admettre que toutes les matières sont nobles ».
- Education physique et sportive intensifiée avec le concours des clubs locaux qui pourront être conventionnés.
- Moyens et méthodes de programme d'éducation civique entièrement revus avec initiation aux problèmes économiques et sociaux et multiplication des moyens audiovisuels.
- Pratique régulière d'une activité manuelle pendant toute la durée de l'enseignement obligatoire.
- L'université doit avant tout permettre d'apprendre à comprendre et « être un foyer culturel permanent et non un lieu consacré à l'acquisition d'une technique spécialisée ou à l'endoctrinement politique ». Avec trois priorités : plutôt qu'une brutale sélection à l'entrée, opérer une véritable orientation dans des centres universitaires de premier cycle qui soient réellement pluri-disciplinaires ; réaliser une nécessaire décentralisation qui sera fonction d'un redéploiement géographique du corps enseignant ; mieux intégrer l'université à la formation permanente pour offrir une « deuxième chance ».

qué, puisqu'il ne craint pas d'affirmer : « *Le démantèlement de l'Education nationale, c'est le bon sens.* »

En ce qui concerne la mise à jour des connaissances, l'approche des grands problèmes, le contact du réel par les professeurs, le parti centriste propose de faire effectuer à tous les enseignants des stages en entreprises ou dans l'administration. Ces stages pourraient être organisés sous forme de « mois sabbatiques ». Pas question de faire de la politique à l'école, mais Bertrand Schneider pense que les enseignants doivent être capables de faire de l'enseignement avec les grandes dimensions de la vie politique, économique et sociale : « *ce qu'est une entreprise, ce qu'est l'informatique, ou le Marché commun, bref, autre chose que les clichés abstraits* ». Cette opération nécessitera un large débat avec les partenaires, notamment les chefs d'entreprise. Mais on ne tentera pas l'expérience à l'échelle nationale brutalement, elle se fera par paliers avec initiation de la base à partir de départements pilotes.

Pour ce qui est de la petite enfance, le CDS envisage volontiers des foyers familiaux de crèches avec des personnels hautement qualifiés et formés, mais où seraient impliquées les mères de famille. « *La pédagogie de la petite enfance est totalement inconnue en France* », ajoute Bertrand Schneider, qui verrait très bien à ce niveau de vastes campagnes de sensibilisation par les media, la télévision, sur des problèmes comme le contact affectif, la diététique, etc.

Si la formation des maîtres semble bien être une préoccupation pour le CDS, on voit mal quelles pourraient en être la structure, l'organisation. La minceur du plan inquiète aussi, mais quel poids le volet Education peut-il avoir réellement dans le contexte majoritaire où évolue le CDS ? Bertrand Schneider en concluant : « *René Haby a pris la mesure du risque et du possible et notre rôle est de le pousser plus loin* » ramène les choses à leur juste proportion.

Parti radical socialiste

l'université p

LE PARTI RADICAL est sans doute une organisation qui manque... d'organisation, dont les membres épars sont si distants qu'ils ne parviennent pas à communiquer entre eux. C'est, en tout cas, un parti où la présidente de la commission de l'Education, membre du bureau directeur, n'est pas au courant des propositions formulées par son parti en matière d'enseignement, à tout le moins de celles qui ont été rédigées noir sur blanc et sont contenues dans quelques feuillets à l'intention des candidats et remis aux journalistes.

A qui la faute ? L'erreur de transmission, son absence totale à vrai dire, est tout de même préjudiciable à un entretien constructif. C'est ainsi qu'il semblait intéressant de savoir pourquoi et comment le Parti radical envisageait d'« abaisser à deux ans l'âge d'accès à la maternelle (cycle d'éveil) et à cinq ans celui de la scolarité obligatoire, afin de surmonter les handicaps liés aux différences de niveau culturel des familles » ; intéressant aussi de savoir pourquoi et comment les radicaux « valloisiers » souhaitent prolonger la scolarité jusqu'à dix-huit ans mais sans en faire une obligation. Pourquoi, comment ? « *Je n'étais pas au courant* », répond Marie-Bernadette Godfroy, surprise et irritée, qui ajoute, après y avoir réfléchi : « *C'est très généreux mais pas réaliste* » ... Et là ne s'arrête pas la surprise car, et sans hésiter, elle affirme que « *l'éducation est un problème qui n'intéresse pas les radicaux [!]. Lorsque le discours est technique, il ne les intéresse pas* ». Désignant les documents à l'usage des candidats, elle décrète : « *C'est très léger* », et poursuit : « *Notre commission a*

our tous

Trois grandes orientations de principe : unification et diversification des structures pédagogiques, formation générale plus équilibrée, insertion de l'école dans le tissu social par les communautés scolaires.

Huit mesures pour lutter contre les inégalités : abaissement de l'âge de la scolarité obligatoire à cinq ans, modification du système de bourses, augmentation du taux d'encadrement des élèves (particulièrement en milieu rural), suppression des barrières entre école et culture, gratuité réelle de l'enseignement obligatoire, ouverture de l'école sur le monde du travail, formation permanente et décentralisation de ce qui est décentralisable.

Il est souhaitable que la scolarité soit prolongée pour ceux qui en ont les capacités intellectuelles et la volonté. Il n'apparaît pas nécessaire, par contre, de la rendre obligatoire pour ceux qui souhaitent travailler dès seize ans, surtout dans le cadre d'une formation professionnelle continue qui doit, normalement, permettre à chacun de reprendre ses études ou de se recycler en cours d'activité.

Il faut éviter que des jeunes abandonnent leurs études à seize ans faute de moyens financiers, lorsqu'ils ont les capacités intellectuelles suffisantes ; une allocation d'étude substantielle leur sera consentie sur critères scolaires et sociaux.

Les cycles d'étude

- **Ecole maternelle et cycle d'éveil** : implantation des écoles maternelles généralisée aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain ; personnel qualifié formé en conséquence.
- **Enseignement primaire** : scolarité de cinq à dix ans.
- **Enseignement secondaire** :
 - de dix à seize ans, enseignement commun à tous ; de seize à dix-huit, second cycle, ou enseignement préprofessionnel ;
 - orientation à la sortie de la troisième ;
 - cas particulier de l'enseignement rural : mise en place, auprès des établissements secondaires urbains, de foyers d'accueil pour les jeunes ruraux afin de leur permettre de poursuivre leurs études dans des conditions favorables.
- **Enseignement supérieur** :
 - deux ans de premier cycle, deux ans de deuxième cycle (licence ou maîtrise), deux années de troisième cycle — avec obligation de suivre des stages en entreprises ou établissements conventionnés. Orientation importante à la fin du premier cycle ;
 - instituts de formation professionnelle généralisés pour faciliter le passage des étudiants à la vie active ; garanties d'indépendance et de recrutement pour les enseignants dont les statuts devront demeurer nationaux ; créations d'emplois décidées par les autorités régionales ou départementales selon les niveaux d'enseignement ;
 - les universités feront de plus en plus appel à des cadres industriels et commerciaux pour des cours spécialisés.

En matière de structures, fin du monopole bureaucratique :

- large décentralisation des compétences du ministère de l'Éducation, restant dans une « enveloppe juridique » nationale ;
- charges de gestion et crédits correspondants répartis selon les collectivités territoriales en fonction de la nature de l'établissement (offices cantonaux pour l'enseignement primaire et maternel, départementaux pour l'enseignement secondaire et technique, régionaux pour l'enseignement supérieur) ; chaque office et chaque établissement sera géré par un conseil d'administration composé de fonctionnaires, d'enseignants, de parents d'élèves, d'élus locaux, de représentants syndicaux et de responsables d'associations culturelles et sportives, chacun étant désigné ou élu par un collège spécifique.

Marie-Bernadette Godfroy



énormément de mal à travailler. Le travail que nous faisons reste à notre niveau, cela ne va jamais très loin.

On ne saurait mieux dire qu'il doit y avoir quelques tiraillements à l'intérieur de cette formation politique et que les problèmes d'éducation en sont un révélateur. Manifestement Marie-Bernadette Godfroy, jeune mère de famille, employée à la comptabilité d'une chaîne de télévision, représente une tendance qu'on pourrait qualifier de jeune par rapport à ceux qu'elle décrit comme « des notables et des universitaires », à la limite, même si elle ne le dit pas, des rêveurs pas très sérieux ni conséquents.

A propos de l'accès à l'enseignement supérieur que le Parti radical conçoit comme très largement ouvert, Marie-Bernadette Godfroy précise qu'« une planification est nécessaire. Chacun voit midi à sa porte. Au Parti radical on est très généreux : on voudrait que tout le monde aille à l'université, mais ça n'est pas réalisable. C'est une idée d'universitaires, on en a pas mal chez nous ! ».

Au vrai, plus importantes lui apparaissent l'égalité des chances et toutes les mesures qu'il est nécessaire de mettre en œuvre pour y parvenir, au premier rang desquelles elle place le soutien pédagogique

quelle école

dans les programmes politiques ?

« dès le départ, dès la maternelle, pour les enfants de milieux socio-culturels défavorisés » ; de même, elle veut voir proclamer un « droit d'enseignement culturel pour tous à travers un enseignement continu, qui pourrait même se poursuivre au-delà de la période scolaire ». Face à la remarque qu'une préoccupation de régionalisation semblait ressortir des documents de son parti, Marie-Bernadette Godfroy précise qu'« il doit y avoir une normalisation des universités, ce qui ne signifie pas leur unification », mais qu'on doit développer une « régionalisation, dans la formation continue notamment, et utiliser la télévision dans cette perspective ». Il faut tout faire pour « éviter le verdict selon lequel les jeux sont faits, supprimer le système auto-reproducteur selon lequel un fils d'historien devient historien lui-même ». Faisant remarquer là encore qu'à trop régionaliser, qu'à trop spécialiser et professionnaliser l'enseignement on fait courir quelques risques, et non des moindres, aux élèves, la présidente de la commission s'en montre bien consciente et déclare que « l'enseignement ne doit pas être uniquement professionnel, mais aussi culturel » et que, sous son aspect professionnel il doit « être réalisé en rapport avec l'ANPE, plutôt que de faire n'importe quoi ».

En ce qui concerne l'enseignement privé « le contrôle financier de l'Etat doit être beaucoup plus sévère que celui qui existe, surtout en milieu rural ; mais des écoles privées restent nécessaires car elles ont souvent fait leurs preuves ». Enfin, et l'on n'en attendait pas moins d'une militante d'un parti dont le leader, Jean-Jacques Servan-Schreiber, a écrit *Le défi américain* : « Il s'agit de mettre en place le même système qu'en Amérique mais reposant sur les fonds de l'Etat, et non sur les fonds privés. »

Mouvement des radicaux de gauche

Dominique Vastel



DECENTRALISATION, enseignement en alternance et création de collèges universitaires sont les trois thèmes principaux du plan pour l'éducation du Mouvement des radicaux de gauche (MRG). Intitulé *Réflexions pour un système éducatif et sur la formation des maîtres*, ce document de vingt-cinq pages dactylographiées, élaboré en septembre 1976, a été « réactualisé » depuis, mais sans donner lieu à une nouvelle formulation écrite.

Après avoir critiqué l'école actuelle, « reflet de la société capitaliste qui, loin d'établir l'égalité des chances, accentue parfois les inégalités », les radicaux de gauche proposent « un système éducatif ayant l'homme comme fin » ; « sur ce plan, nous différons du Parti socialiste où l'on estime que l'école est au service de la société socialiste », indique Dominique Vastel, délégué à l'Education pour le MRG, « car pour nous l'école est au service de l'enfant et de l'individu dans le cadre de la formation permanente ».

Autre objectif du MRG : que les individus se sentent intégrés à leur région. D'où un projet de décentralisation, tant au niveau des programmes scolaires (qui comprendront 20 % d'enseignements optionnels par région) que des méthodes pédagogi-

enseignement en alternance

ques qui tiendront compte des centres d'intérêt des enfants, différents selon que ceux-ci habitent la Côte d'Azur ou le Nord — Pas-de-Calais. La scolarité obligatoire jusqu'à dix-huit ans sera sanctionnée par un examen terminal permettant l'entrée au « collège universitaire » où le cycle d'études sera de trois ans grâce à l'intégration de la classe terminale au premier cycle universitaire actuel. Le collège universitaire délivrera « un enseignement de culture générale ainsi qu'un enseignement technologique de haut niveau semblable à celui des instituts universitaires de technologie qui ont su, par des méthodes pédagogiques nouvelles, et un langage approprié, s'adapter avec succès à des étudiants différents de ceux d'il y a vingt ans », remarque Dominique Vastel qui attribue le taux d'échecs actuels à l'université (où un étudiant sur deux ne termine pas son premier cycle) à une augmentation considérable des effectifs, donc « à une population étudiante plus hétérogène à laquelle n'ont pas su s'adapter les méthodes pédagogiques ».

Le MRG se préoccupe également du problème des débouchés afin que l'université ne soit pas « une machine à faire des chômeurs ». « Nous pensons que l'université doit avoir une double vocation, de culture générale et de formation professionnelle, ce qui, dans certains domaines, est déjà réalisé avec les maîtrises de sciences et techniques (MST) », souligne Dominique Vastel insistant sur la nécessité de favoriser la connaissance par les élèves et les étudiants des différents secteurs professionnels dans le but de faciliter leur orientation et leur insertion dans le monde du travail. S'appuyant sur diverses expériences d'enseignement en alternance menées dans les IUT et dans certaines universités (Lille, Compiègne, Paris VII, Paris IX-Dau-

phine), les radicaux de gauche préconisent une formule originale comportant une succession de périodes de quatre à six mois passées alternativement dans le milieu du travail et dans celui des études. « Il n'est pas question de faire des stages de tourisme, mais d'intégrer les stagiaires — qui seront d'ailleurs rémunérés — à l'entreprise », précise Dominique Vastel qui envisage « de prendre des mesures législatives pour obliger les industriels à participer à cet enseignement en alternance ».

Si l'enseignement en alternance est un principe acquis dans l'enseignement supérieur, il n'en est pas tout à fait de même dans l'enseignement secondaire où les radicaux de gauche avaient d'abord envisagé de l'instaurer au cours des deux dernières années de la scolarité au lycée. « Le principe de l'alternance dans l'enseignement secondaire n'est

pas remis en cause, mais nous réfléchissons au niveau des modalités d'application car celles-ci suscitent diverses difficultés que nous tenterons de surmonter », constate Dominique Vastel.

D'autre part, si l'enseignement en alternance entre dans le cadre d'une revalorisation du travail manuel, les radicaux de gauche sont néanmoins conscients qu'il ne saurait en être l'instrument car, dans les conditions actuelles, il paraîtrait plutôt difficile de susciter des vocations d'O.S. ou d'éboueurs. « La revalorisation du travail manuel ne se fera pas par le fait que tous les étudiants auront du cambouis sur les mains », conclut Dominique Vastel ; « l'enseignement en alternance suppose une revalorisation préalable effective du travail manuel (augmentation des salaires, meilleure hygiène, suppression des 3 x 8 et du travail nocturne) ».

■ **Un seul grand ministère de la Formation et de la Culture** rassemblant les ministères de l'Education et des Universités, les secrétariats d'Etat aux Affaires culturelles, à la Formation professionnelle, à la Jeunesse et aux Sports, le secteur « recherche » du ministère de l'Industrie, les différentes directions d'enseignement et de la formation rattachées aux autres ministères et tous les organismes dispensant de la formation.

■ **Décentralisation effective** (programmes comportant 20 % d'enseignement optionnel par région) et **écoles ouvertes** où sera augmentée la participation des intervenants extérieurs. D'autre part, banalisation des locaux scolaires utilisés en dehors des heures de classe pour des cours du soir ou la formation permanente.

■ **Scolarité obligatoire jusqu'à dix-huit ans** et classes à effectifs réduits (de vingt à vingt-cinq élèves). Baccalauréat sanctionnant la fin de la scolarité secondaire.

■ **Principe de l'enseignement en alternance**, et ceci dès le secondaire (selon des modalités qui restent à étudier) et au collège universitaire (périodes de quatre à six mois dans les entreprises, durant lesquelles les étudiants effectueront un réel travail à un poste précis et seront rémunérés au tarif correspondant aux fonctions exercées).

■ **La formation des maîtres** doit se faire à l'université. Recrutés à la fin du collège universitaire (niveau DEUG), les maîtres poursuivront leurs études tout en bénéficiant en même temps d'une formation psychopédagogique. Pour ceux qui résideront trop loin des villes universitaires, possibilité de formation dans des centres départementaux, annexes des collèges universitaires. Recrutement au niveau de la maîtrise pour les professeurs du second degré. Retour « à la base » des inspecteurs tous les cinq ans.

Parti
socialiste

la décentralisation

Louis Mexandeau

principales propositions du Plan socialiste

- Promouvoir une « école inégalitaire » pour créer les conditions d'une véritable égalité.
- Créer un service public unique et laïque de l'Education nationale.
- Etablir une cohérence entre le budget de l'Education nationale et les objectifs généraux de la gauche.
- Promouvoir l'éducation continue, clé de voûte du système éducatif ; priorité à ceux qui n'ont pu accéder à une formation initiale solide ; ouverture d'un crédit d'éducation valable tout au long de la vie et qui atteindra jusqu'à deux ans pour les salariés.
- L'école de base comportera trois séquences :
 - l'éducation préscolaire se fera dans les maisons de l'enfance à partir de deux ans ;

AVEC sa centaine de pages, le *Plan socialiste pour l'Education nationale*, présenté en décembre dernier à Créteil par François Mitterrand et les deux responsables Education du PS, Louis Mexandeau et Roger Quillot, n'a rien d'un catalogue de mesures, mais se présente bien comme un projet d'une autre politique de l'éducation. Les efforts du ministre actuel de l'Education, consacrant une longue conférence de presse exclusivement pour démontrer le creux et le vide de ce projet, n'a réussi qu'à mieux en affirmer l'existence et la consistance. Certes, et l'on ne s'est guère privé de l'argument du côté de la majorité, certains aspects n'apparaissent qu'en amorce de réflexion. Mais les socialistes savent que leurs objectifs y sont clairement énoncés et que, par exemple, les grandes priorités comme la promotion de l'éducation continue, la petite enfance, la généralisation de la formation technique, ou la formation des formateurs, s'inscrivent dans le cadre des politiques éducative, économique, de l'emploi, des relations du travail, qu'un projet de société aussi large ne pourra clarifier, dans une certaine mesure, qu'au fur et à mesure de sa mise en place.

La décentralisation, tout en étant

sérieusement abordée, apparaît plus par son inévitable liaison avec tout l'ensemble du projet que par le chapitre qui lui est consacré sous le titre « Accroître le rôle des collectivités territoriales, étape vers le socialisme autogestionnaire ». Pour Louis Mexandeau, ce renforcement du rôle des collectivités locales, notamment en matière d'éducation, se fera évidemment d'abord dans les structures mêmes d'administration. La définition des orientations dans les programmes d'actions prioritaires sera déterminée par catégories ou par régions selon les particularités économiques ou les contraintes géographiques. En constatant que le ministère de l'Education « souffre d'apoplexie et ne peut plus assumer ses rôles », le responsable du PS déclare : « L'uniformisation est dépassée, on ne peut pas avoir les mêmes programmes en montagne et sur le littoral, pour prendre les extrêmes. »

Concrètement, cette décentralisation ne pourra se faire qu'avec la définition des rôles de l'Etat et des collectivités locales, le premier se réservant « un certain nombre de prérogatives essentielles », afin que le rôle des secondes ne dégénère pas « en disparités excessives ». Par contre, les collectivités locales pourront se doter de « projets éducatifs





dépendra des enseignants

- le cycle fondamental comportera neuf niveaux et mènera tous les enfants jusqu'à la fin de la troisième. Objectifs pédagogiques fixés par le gouvernement, mais grande autonomie des établissements ; développement de l'enseignement des langues régionales et de la pratique du sport ; moyens accrus pour la scolarisation des enfants handicapés ; développement affectif d'une pédagogie de soutien ;
- le cycle polytechnique assurera le regroupement progressif de l'enseignement général et de l'enseignement technique.

■ **L'enseignement supérieur** sera une priorité. Utilité sociale redonnée aux universités en les ouvrant sur de nouvelles activités : formation permanente, développement régional, etc. Fin de la concurrence universités-grandes écoles, par une unification préservant les acquis pédagogiques des unes et des autres.

■ **Priorité absolue à la formation initiale et permanente des maîtres.** Place importante donnée à la recherche pédagogique.

L'ouvrage *Libérer l'école*, présentant le Plan socialiste pour l'Education nationale, vient d'être publié chez Flammarion.

de complément » notamment en ce qui concerne les programmes d'éducation prioritaire et tout ce qui touche au péri et parascolaire avec, bien sûr, les éléments d'identité régionale comme l'apprentissage de la langue, la connaissance de la culture, etc.

Cette délégation de pouvoirs et de moyens se verra étendue à des secteurs où parfois, reconnaissent les socialistes, elle est timidement amorcée : le choix des modèles architecturaux, établissement de la carte scolaire, le découpage du temps scolaire, entre autres. Au niveau de la participation effective de la collectivité, Louis Mexandeau estime qu'actuellement elle est purement automatique : « Dans le primaire, l'autonomie existe, mais les formes ne sont pas achevées, elles restent à créer juridiquement. Dans le second degré, la collectivité ne joue aucun rôle, c'est un mode autoritaire pyramidal. Il faut réintroduire un dialogue au niveau de l'établissement avec des négociations sur les secteurs de responsabilité. »

Reste à savoir jusqu'où iront ces « prérogatives essentielles » que se réservera l'Etat. Le responsable du PS semble conscient de cette limite : « Compte tenu de la tradition et de l'expérience on a toujours tendance

à revenir vers la centralisation, car les tentatives de décentralisation dans le système éducatif ont toujours été très limitées parce qu'elles ne s'inscrivaient jamais dans un plan d'ensemble. » Et de répondre à l'objection par l'énumération des trois grandes tâches dévolues à un grand ministère de l'Education — qui ne doit être ni boulimique, ni obèse — par le projet socialiste : globalisation, orientation, contrôle.

La mission de globalisation consistera à regrouper toutes les activités d'enseignement actuellement éparpillées entre une douzaine de ministères et secrétariats d'Etat. « Mais attention !, précise Louis Mexandeau, il n'y a pas d'ambiguïté dans cette mesure, car il n'est pas question de toucher à l'unicité des corps et aux règles et statuts de la fonction publique. » La seconde mission aura pour but de mettre en œuvre les orientations fondamentales et générales de la politique éducative définies par le Parlement et le gouvernement. Ce sera là la recherche d'un point d'équilibre entre le grand ministère qui doit donner une impulsion générale et les instances locales et structures de décentralisation avec, à la clé, la prise de conscience des élus et des usagers. Quant à la mission de contrôle,

les socialistes la conçoivent à posteriori.

On peut encore s'interroger sur les moyens de cette décentralisation et la manière d'éviter les inégalités. D'une part, les ressources des collectivités locales seront portées de 19 % — ce qu'elles sont actuellement — à 30 % et, d'autre part, un système de péréquation régionale sera mis en place, avec fourchette et plancher, compte tenu aussi des normes de missions que les communes auront à respecter. Une certaine « déconcentration financière » permettra d'éviter cette espèce « d'uniformité » inadaptée qui sévit actuellement.

Le corps enseignant, habitué à des décennies de centralisation forcée, avec un poids hiérarchique sérieusement ancré, et là peut-être plus qu'ailleurs, est-il prêt à une telle transformation ? « Le corps enseignant a tellement été encadré et humilié depuis vingt ans qu'il a eu tendance à se crispier sur les derniers bastions de son autonomie. La structure actuelle, le climat de suspicion, expliquent cette attitude défensive », répond Louis Mexandeau. Et il ne cache pas que, compte tenu de la situation où ont été mis les enseignants, il y a une part de pari quant à leur attitude dans le

projet socialiste. « Le retournement psychologique qui accompagnera la mise en place du plan socialiste doit se traduire chez les enseignants par une nouvelle ouverture et une aptitude au dialogue. C'est vrai, dans une grande mesure, la décentralisation va dépendre des enseignants. »

Sur des points aussi précis que le rôle des chefs d'établissement ou celui de l'inspection, le responsable du PS se doute bien, par exemple, que le syndicat des premiers ne verra pas sans une certaine méfiance le président du Conseil tripartite de gestion de l'établissement venir de l'extérieur. « Mais nous pensons que le chef d'établissement ne joue plus du tout, actuellement, le rôle qui devrait être le sien. Tout a été fait pour qu'il soit de plus en plus un « chef » et de moins en moins ce qu'on pourrait appeler un « moniteur » de la pédagogie », dit-il. Encore qu'il considère que les IDEN sont restés en général des hommes de terrain en contact direct avec le corps enseignant — « c'est bien pour cela qu'ils sont tant combattus par le gouvernement actuel » —, Louis Mexandeau voit une transformation du rôle de l'inspecteur, encore que cette question n'ait pas été sans débat au sein du Parti socialiste, certains n'hésitant pas à demander la suppression pure et simple de l'inspection. Plutôt que la notation hiérarchique et par conséquent une action « répressive et étriquée », les socialistes leur attribueraient une action intermittente avec une véritable fonction de conseiller et d'animateur pédagogique dans le cadre de la formation continue des enseignants. Cette dernière devra d'ailleurs tenir sérieusement compte des spécificités et identités régionales.

Les choses ne se mettront pas en place brutalement, car il s'agira d'un changement de mentalité important, mais Louis Mexandeau estime que ce qui existe dans le Plan socialiste est assez novateur pour franchir tout de suite un « seuil qualitatif », mais on observera pour adapter, corriger et franchir ensuite les autres étapes ».

Parti communiste français

Michel Duffour



POSER des questions sur l'éducation au Parti communiste français, c'est, d'une certaine manière, courir au devant du pléonasmе. En effet, à moins que d'être sourd et aveugle et au demeurant absolument naïf et ignare, il est difficile d'imaginer que ce parti n'ait pas d'opinion sur la question, plus encore, il est difficile d'ignorer que, depuis des années — depuis sa constitution ? —, il peaufine ses positions sur le sujet. D'ailleurs, il consacre une revue spécialisée dans ces problèmes, *L'école et la nation*, qui, de mois en mois, affine son analyse et fait état de positions.

Tel fut le cas, notamment, d'un numéro spécial d'il y a exactement huit ans qui présentait les « Propositions du PCF pour une réforme démocratique de l'enseignement ». Un peu plus tard, ces propositions prenaient la forme d'une proposition de loi qui fut présentée au plus large public par Pierre Juquin dans un petit ouvrage des Editions sociales : *Propositions pour reconstruire l'école* (1973). Depuis ce moment rien, fondamentalement, n'a changé dans les positions.

Il est donc bien clair que le PCF se présente dans la bataille électorale prochaine fort d'un projet pour

l'école, une grande question

Extraits de la Proposition de loi d'orientation portant création de l'école fondamentale démocratique et moderne présentée par le groupe communiste à l'Assemblée nationale

L'organisation de l'Education nationale partira notamment des trois principes suivants :

- assurer l'égal succès de tous à tous les degrés et à toutes les voies — il est contraire à l'égalité de multiplier les barrages et les éliminations ;
- développer la personnalité de chacun sous tous les aspects, de façon continue à travers les différents âges — il est contre-nature de traiter l'enfant ou le jeune de façon fragmentaire ;
- proposer à chacun un ensemble cohérent des principales richesses qui constituent la culture générale — il est contraire au développement de la culture de ne retenir que certains éléments, en négligeant ou en mutilant les autres, en les isolant les uns des autres.

Selon ces principes, l'Education nationale forme un tout. Elle doit regrouper tous les secteurs de la formation initiale et une part importante de la formation permanente. Les principaux éléments de ce système seront :

- l'école fondamentale unifiée, comprenant l'école maternelle, le tronc commun, le cycle terminal du second degré (y compris la formation professionnelle du premier niveau) ;
- l'enseignement supérieur.

L'unification de l'Education nationale n'exclut ni la diversité des individus ni l'éventail des activités culturelles, sociales, professionnelles : au contraire, elle les implique. Parce qu'éduquer c'est promouvoir, l'unité de l'éducation ne peut signifier l'uniformité, la formation ne peut tendre au conformisme, non plus d'ailleurs qu'au repliement stérile dans l'égoïsme. Dans son unité, l'Education nationale démocratique inclura la diversité. La réorganisation systématique de l'Education nationale n'exclut ni la souplesse, ni la capacité d'évolution : au contraire, elle les implique. Il n'existe pas, pour l'éducation, d'organisation idéale, fixée une fois pour toutes. L'Education nationale démocratique sera une création continue.

La démocratisation exige que tous les maîtres reçoivent, pour tous les degrés et pour toutes les disciplines, une formation dépassant largement le niveau de ce qu'ils enseigneront. La nouvelle formation associera inséparablement les connaissances et la pédagogie, c'est-à-dire :

- une culture générale authentique et un haut niveau scientifique dans une discipline ;
- un haut niveau théorique et pratique dans les sciences et techniques de l'éducation. Seul, l'enseignement supérieur est habilité à donner cette double formation. L'Etat doit lui donner les possibilités de s'adapter à cette tâche.

La démocratisation exige que tous les maîtres de l'école fondamentale constituent un corps unique de titulaires. Ce corps unique :

- ré pondra de façon cohérente à la création de l'école fondamentale ;
- permettra d'égaliser la qualification de tous les enseignants par leur promotion au niveau exigé par les besoins contemporains ;
- éliminera les cloisonnements, discriminations et hiérarchies arbitraires entre les âges des élèves et entre les disciplines ;
- favorisera une amélioration particulière de l'éducation des années décisives pour toute la scolarité des enfants (école maternelle et premières classes du tronc commun) ;
- ouvrira à tous les enseignants la possibilité de changement en cours de carrière, y compris le passage dans l'enseignement supérieur et la recherche.

La double formation, scientifique et pédagogique, des maîtres de l'école fondamentale sera donnée dans des centres pédagogiques universitaires ; ce seront les écoles normales de notre temps. Chaque université créera au moins un centre pédagogique universitaire.

l'école longuement mûri, et Michel Duffour membre du Comité central et responsable de ces questions place du Colonel-Fabien, peut en parler avec la tranquille assurance d'un qui sait son dossier solidement étayé.

Il pouvait sembler que l'un des points saillants des propositions communistes était la part très importante de l'enseignement professionnel et technique dans toute formation : que l'Education nationale avait pour mission de former de futurs travailleurs plutôt — pour emprunter une image — que de faire de l'art pour l'art. Michel Duffour, interrogé là-dessus, estime que là n'est pas l'essentiel des préoccupations du PCF aujourd'hui mais qu'en effet l'enseignement technique doit être revalorisé enfin véritablement, surtout où il se présente, que ce soit pour lui-même dans les nouveaux LEP, que ce soit dans la part qu'on lui accorde dans les formations longues ou dans le supérieur. Mais il faut que cela soit fait de façon conséquente et non pas conformément au « bricolage » de la réforme Haby et des propositions de Lionel Stoleru qui s'« inscrivent dans la perspective d'une formation ultracourte, formation, dans le fond, mutilée », et qui impliquent que l'on soit « extrêmement vigilant vis-à-vis des expériences actuelles qui s'apparentent plus à une formation utilitaire ».

En fait, selon Michel Duffour, « il existe une autonomie du scolaire qu'il faut savoir respecter. Le développement même de l'économie ne peut pas être pensé de façon stricte pour une longue période. L'école doit même tenter de prendre une certaine avance sur le domaine économique, et ne peut donc être sous-tendue par une sélection trop précise, mais elle doit tenir beaucoup plus compte de l'avis de ses différents partenaires, notamment des familles ». Faisant remarquer que les familles ne sont pas à l'abri des pressions,

de tous ordres, et que, même dans l'intérêt de leurs enfants, elles peuvent les orienter dans de « mauvaises » voies, Michel Duffour répond : « Nous ne vivons pas dans l'utopie ; nous savons qu'une société a besoin d'ouvriers qualifiés et qu'une génération entière ne peut pas aller brutalement à l'université. Mais ce que nous voulons assurer c'est l'élévation du niveau culturel d'ensemble. Cela peut être permis par une concertation au niveau des établissements, par le développement réel de la démocratie sans que des mesures draconiennes soient à prendre. Nous n'avons pas une vue étroite du système scolaire qui consisterait à l'adapter étroitement à la société. Mais ce que nous voulons supprimer à tout prix, c'est que l'orientation vers l'enseignement technique et l'entreprise conserve cette image de punition qu'elle a aujourd'hui. [...] Nous voulons tenter de faire monter vers le haut le niveau d'une génération pour sortir de la crise où l'école est plongée en ce moment. »

Le mot d'ordre aujourd'hui, pour le PCF, c'est « la décentralisation démocratique », ce que Michel Duffour décrit comme « un transfert des responsabilités du haut vers le bas, mais relevant toujours d'une autorité nationale ». En effet, les grandes orientations (héritées de l'école selon Ferry) doivent demeurer nationales : gratuité, respect de la laïcité, etc., tandis que la gestion, le fonctionnement au jour le jour, seront de plus en plus confiés aux autorités locales. Les parents, notamment, seront appelés à prendre une part importante dans les décisions. Ainsi, si « l'administration reste celle de la République française, elle doit être chargée d'appliquer les décisions prises par le conseil d'établissement ». Et Michel Duffour de préciser que « cela reste au niveau de la « maquette », mais l'ambition est de faire participer à la grande question de l'école ceux qui jusqu'à présent en sont les plus éloignés, sinon ce serait l'échec, car la représentation actuelle est toujours celle des mêmes classes sociales. Il est évident que cela ne peut

se régler au moyen de la loi ».

On peut objecter qu'il n'y a pas là, quant aux intentions, de grande différence avec un libéralisme généreux qui ouvre aussi la voie à tous les excès ; il y faut le contre-poids d'une garantie qui respecte la justice : « Certes, la démocratie peut comporter des risques, mais elle reste la meilleure garantie si elle est conçue comme la démocratie la plus poussée, celle où la concertation est la plus grande. Certes, ce sont là tous les problèmes liés à l'auto-gestion, mais il est bien clair que nous ne sommes pas partisans d'un système éclaté où l'irresponsabilité est reine ». Et de préciser là encore, que « l'autonomie pédagogique des établissements, par exemple, ne signifie pas qu'on ne doive pas tenir compte des acquis scientifiques. Les responsables de l'Education nationale doivent pouvoir intervenir. C'est ainsi que nous prévoyons un grand développement de l'Institut pédagogique national et de la recherche en sciences de l'éducation ».

En fait, l'Education nationale, aux yeux des communistes, doit être le maître d'œuvre de la politique scolaire, mais sans se constituer en « monopole » : « Il faut laisser la plus grande autonomie possible aux régions, notamment dans l'élaboration de la carte scolaire ; par ailleurs des initiatives peuvent être tentées, mais avec des accords contractuels. » En fait, il ne s'agit pas de faire n'importe quoi. Un Conseil régional d'éducation comprenant des représentants de l'Assemblée régionale et du Conseil économique, social et culturel, de l'administration de l'Education nationale, des personnels et des usagers est la plus haute des garanties.

Au bout du compte — mais était-il bien utile de le préciser ? — « tout cela est à mettre en rapport avec la politique économique et sociale. L'éducation n'est pas une affaire de techniciens, mais elle ne peut être conçue en dehors des questions d'ensemble. Nous voulons faire de l'école une grande question et pas seulement une question pour les spécialistes ».

Parti
socialiste
unifié

une école sans enseignants

POUR LES MILITANTS du PSU qui travaillent à la Commission Education du parti, créée en 1964, le programme éducatif représente un tout indissociable d'une conception du socialisme autogestionnaire, dont le postulat de départ est : « *Vivre, produire et travailler autrement.* »

L'école, dit le PSU, n'est pas une affaire de spécialistes, et la formation dans son ensemble doit relever d'un développement du contrôle populaire. Ce contrôle (l'autogestion) implique donc la « *disparition à terme du corps enseignant* » en tant que corps spécialisé dans la transmission d'un certain type de connaissance ou de savoir (relation savoir/pouvoir en société capitaliste). Les enseignants disparaissant, le contenu de l'enseignement devra donc être radicalement repensé : les travailleurs eux-mêmes auront à le redéfinir...

Plus de professeurs, plus d'écoles : la suppression du corps enseignant entraînera implicitement celle de l'institution séparée « *créée par la bourgeoisie pour, sous son contrôle politique et idéologique, reproduire en même temps que la force de travail nécessaire, la division sociale du travail* ». C'est-à-dire la séparation, entretenue de longue date, en Ecole et Production, Science et Technique, ou encore travail intellectuel et travail manuel. La formation — devenant permanente — se trouve réintégrée à tous les échelons dans la vie collective : « *La société autogestionnaire elle-même sera éducative.* » Intégrer, pour les fonder, formation initiale (la scolarité) et formation continue, est l'un des axes de lutte de la Commission Education du PSU.

Sur ce point elle se heurte aux intentions de la gauche (PC, PS) qui s'est décidée pour une prolongation de la scolarité jusqu'à dix-huit ans. Pour le PSU, le droit à la

formation initiale doit bien entendu être maintenu, mais il doit également être possible d'interrompre et de reprendre ses études autrement que pour contribuer à une « *amélioration de la productivité aux seuls besoins du patronat* ».

Depuis la création de la Commission Education, le PSU n'a cessé de combattre les réformes gouvernementales, qu'elles aient été l'œuvre de Fouchet, Fontanet, Debré, Royer ou Faure. Plus récemment, la réforme Haby a été spécialement attaquée dans son principe de restructuration qui « *laisse intact et même renforce le système des grandes écoles, lieu de formation des « élites » de la société, et concrétise la volonté de la bourgeoisie de réajuster la formation aux besoins de l'économie capitaliste* ». Pour le PSU, cette restructuration de la sélection, sensible à tous les niveaux (paliers multipliés dès la maternelle, limitation globale du nombre d'élèves du second degré, et des universités), ne vise qu'à faire aligner plus étroitement et à faire correspondre filières de formation et besoins de main-d'œuvre, et surtout répond « *à la nécessité pour la bourgeoisie de maintenir un taux important de chômage dans les années à venir (voir VII^e Plan)* ».

Dans l'immédiat, le programme éducatif du PSU, partagé par l'ensemble de la gauche, les syndicats et la FEN, se définit autour des points déterminants suivants :

- abrogation des réformes Haby, saunier-Seité (sélection), Royer (apprentissage et Guermeur (privé) ;
- nationalisation de l'enseignement privé. Dans la mesure où la « *nationalisation de l'enseignement privé ne peut signifier une étatisation, qui serait un alignement sur l'actuel système scolaire étatique et centralisé et qui conserverait la structure de l'enseignement privé sans en remet-*

tre en cause les finalités ou les contenus » (Conseil national de Limoges, novembre 1977) ;

- gratuité de tous les services éducatifs. Les transports scolaires (spécialement dans les campagnes), les cantines et fournitures en général sont des sources de bénéfices importants pour quelques sociétés privées. Les manuels scolaires, édités par les trusts de l'édition, assurent un contrôle direct sur les méthodes et le contenu de l'enseignement. Lutter contre les manuels scolaires, c'est donc aussi lutter contre leur contenu idéologique. Contrairement à cet état de fait, les apprentissages donnés à l'école doivent répondre aux besoins des travailleurs et de leurs enfants (on a vu récemment à quelles manipulations étaient soumis les travailleurs immigrés dans les campagnes d'alphabétisation) ;

- contrôle des travailleurs sur la formation, par l'intermédiaire d'équipes éducatives, ouvertes à la population, et de commissions de sécurité contrôlant les établissements, tant en ce qui concerne l'application des normes de sécurité que pour l'enseignement proprement dit ;

- révision de la loi de juillet 1971 sur la formation continue. C'est-à-dire ouverture des universités aux travailleurs dans le cadre de l'éducation permanente sans condition de diplôme. Contrôle syndical plus grand sur la formation continue et désignation des stagiaires par les syndicats. Enfin et surtout, même droit pour tous à la formation technique et générale ;

- opposition à la fermeture des écoles de campagne et de montagne.

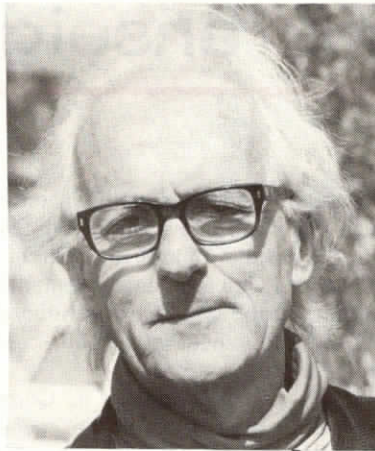
Pour le PSU, la seule solution envisageable pour démonter la triple fonction oppressive de l'école capitaliste (structure d'enfermement instaurant un type de relations de force entre enfants/distributrice d'un savoir coupé du réel/prolongement de l'idéo-

logie dominante) est de créer cette nouvelle dimension indispensable qu'est l'ouverture de l'école sur le monde du travail.

La pédagogie est un enjeu politique : l'écolier d'aujourd'hui est le travailleur de demain. Comme lui, il doit prendre conscience des mécanismes dans lesquels on l'enferme (hiérarchie oppressive, systèmes de notations déterminant une soumission future à la sélection et empêchant son expression autonome), et donc ne plus être considéré comme un « objet passif » tout juste bon à ingurgiter une culture sur laquelle il n'a aucun contrôle, mais comme un sujet responsable à part entière. L'enfant doit pouvoir participer activement à l'organisation de son école, avoir droit de parole et de réunion, et disposer de locaux à lui réservés. Parallèlement, il doit avoir la possibilité de faire lui-même des cours en participant par exemple à l'éducation des plus petits, dans le cadre de groupes de travail qui fassent éclater le cloisonnement élèves/professeurs/classes. Il a enfin le droit de recevoir une formation civique et politique « pluraliste », ouverte sur toutes les formes de pensée, propre à développer son esprit critique et la liberté de ses choix sur l'enseignement qu'il contribuera lui-même à élaborer. Devenant par ce biais un élément productif de la société, l'écolier aura donc droit, au même titre que tout travailleur, à une « certaine rémunération », condition capitale de son indépendance économique par rapport aux adultes et surtout à la famille.

Changer le monde, comme le veut le PSU, c'est donc permettre aux enfants d'avoir une prise réelle sur un théâtre dont ils seront demain les acteurs. Piaget écrivait, dans *Psychologie et pédagogie*, que « l'enfance n'est pas un mal nécessaire ; c'est une étape biologiquement utile dont la signification est celle d'une adaptation progressive au milieu physique et social ». Pour les socialistes autogestionnaires du PSU, il semble que la réciprocité ait tout autant de réalité.

René Dumont



l'école à la chinoise

Depuis quelques années, à côté des partis traditionnels et souvent contre eux, est apparu sur la scène politique française un « mouvement » dont l'importance ne cesse de croître : **le mouvement écologiste.**

C'est René Dumont, qui fut l'un de ses initiateurs et son porte-parole aux élections présidentielles de 1974, que nous avons interrogé dans le cadre de cette enquête.

● Y avait-il, dans votre programme de 1974, des propositions concernant l'éducation ?

Vous savez, notre programme n'était pas aussi rigoureusement défini que celui des partis politiques traditionnels. Il visait plus à sensibiliser les gens, à faire entrer l'écologie sur la scène politique, qu'à déclamer de pieuses promesses. En ce qui concerne l'éducation, l'opinion que je me suis faite des méthodes les plus équilibrées possibles est née de diverses observations au cours de mes voyages. Etant agronome, je vais travailler très souvent dans les pays du tiers monde. Là, j'ai pu constater que toute l'éducation tend à préparer l'enfant pour son entrée au lycée, ou à l'université. C'est-à-dire qu'elle est calquée sur le modèle occidental qui dresse des cloisons absurdes entre l'enseignement et la vie réelle.

En revanche, j'estime que le principe de l'école à la chinoise (la méthode « portes ouvertes ») est sans doute ce qui s'est fait de plus déterminant pour rétablir la relation entre l'individu et le monde dans lequel il vit. L'école « portes ouvertes » n'a rien à voir avec l'éducation telle que nous la connaissons en général. Ici, l'enseignement reste confiné à l'intérieur des murs de l'école : le professeur récite la leçon, les élèves la répètent, et tout est fini. Là, les élèves sortent et participent à la production, en apprenant à soigner les animaux, à entretenir les jardins, à travailler des matériaux tels que le bois ou le fer. Ils vont également voir les gens dans leur travail, et cela dans tous les domaines : de l'agriculture à l'armée, en passant par l'industrie, la politique, les banques, les caisses de crédit, le commerce, la distribution des fournitures, etc. Réciproquement, le « dehors vient voir les écoliers », tout le monde participe à l'instruction. Les artisans, les vieux paysans, les ouvriers, les militaires, les commerçants, le personnel administratif et politique, viennent exposer leurs problèmes et témoigner de leur

expérience. C'est très positif.

● **Pour vous l'école à la chinoise reste un modèle ?**

Oui, avec certaines réserves. Le problème est que tout l'enseignement chinois est enfermé dans un cadre politique très précis. L'école chinoise enseigne, et enseigne seulement, le marxisme-léninisme, et se refuse à toute divergence par rapport aux postulats dogmatiques. Par exemple, elle a opéré une coupure définitive avec tout l'enseignement chinois traditionnel. Dès la crèche, les gosses commencent à parler de Mao Tsé-toung dont le cœur est plus rouge que le soleil levant, et n'apprennent pendant toute leur vie qu'une idéologie, l'idéologie officielle.

L'aspect très positif de cette méthode d'éducation est quand même que la très grande majorité des enfants soient aujourd'hui scolarisés, et cela non pas par une obligation légale de la scolarisation, mais par la pression de l'opinion publique.

● **Ce type d'enseignement — débarrassé de cette ligne inflexible — est-il pensable en France ?**

La situation est évidemment très différente en France, mais ce qui est certain dans ce pays, c'est que tout l'enseignement qui est coupé de la réalité, et particulièrement du travail des mains, part d'une erreur fondamentale. En France on apprend par la mémoire, par le cerveau et l'abstraction, sauf dans l'enseignement technique. La première réforme souhaitable consisterait donc à réhabiliter, et pas seulement par voie publicitaire, le travail manuel.

● **Comment y parvenir ?**

Il faut évidemment que l'opinion publique soit persuadée de la nécessité d'un tel changement. C'est donc à nous de propager l'idée selon laquelle l'enseignement actuel nous amène à accepter la vie telle qu'elle est. A partir du moment où l'on refuse une société de gaspillage et

de consommation à outrance, il faut instaurer un nouveau type de développement et donc de rapports entre les gens. Si l'on rejette une économie basée sur la loi du profit, on élabore une société radicalement différente de toutes celles que l'on connaît, fussent-elles soi-disant socialistes. Je crois que nous en sommes aujourd'hui au stade des sociétés de pensée qui existaient ici vers 1780, et qui essayaient de penser ce que serait le monde de demain. Si elles n'ont pas servi à monter des actions politiques caractérisées, elles ont en tout cas servi à clarifier la situation. Nous en sommes actuellement au stade de la prise de conscience.

● **Comment modifieriez-vous le contenu de l'enseignement ?**

L'enseignement en général doit tendre à intégrer l'enfant dans la société dans laquelle il vit. Il doit rendre compte de la société actuelle. Plutôt que de s'attarder sur la conception de l'amour chez Racine par exemple, il serait bon que l'on commence à apprendre comment fonctionne une municipalité, comment est organisée la vie de tous les jours.

J'ai, dans ma campagne électorale, proposé le droit de vote à douze ans (douze à quinze ans pour les municipales, à partir de quinze ans pour les législatives). Si une telle loi existait, les enseignants seraient obligés d'apprendre aux enfants comment marche leur société. Le conseil municipal de Fréjus a réuni récemment un groupe d'enfants pour discuter des projets municipaux. La maturité d'esprit dont ces enfants ont fait preuve est incroyable.

● **Il serait donc également nécessaire d'adapter l'enseignement en fonction des régions et du milieu ?**

Bien sûr. On ne peut pas enseigner les mêmes choses à un enfant vivant en Lozère et à un autre demeurant à Boulogne-Billancourt. Non seulement l'enseignement doit être adapté à l'environnement dans lequel il est professé mais, en plus, répondre à cette idée de « portes ouvertes » dont nous parlions tout à l'heure. L'avantage en serait de stimuler, dès le plus jeune âge, les aptitudes de tous en montrant, dans la réalité, l'exercice des métiers, au lieu d'en parler seulement de très loin.

● **Ce qui implique donc aussi une révision globale de la formation des enseignants ?**

Tout à fait. Un instituteur devrait suivre très rapidement des stages de spécialisations, pour devenir, par exemple, instituteur rural. Un instituteur devrait pouvoir faire toute sa carrière à la campagne, si tel était son désir, et atteindre le sommet de la hiérarchie sans quitter son village. Pour cela, il faut que cessent les nominations en province qui ne tiennent aucun compte de ceux qu'elles concernent.

● **Vous parlez souvent d'une révolution verte. Quel est le rôle de l'éducation dans cette révolution ?**

Elle est le stade privilégié de la prise de conscience. Vous savez, quand je me suis présenté aux élections présidentielles, j'ai reçu un courrier gigantesque. La majorité des lettres étaient écrites par des enfants ; des enfants qui s'inquiétaient de mes propos sur la pollution, l'exploitation du tiers monde, etc. Peut-être que si leurs parents avaient reçu un enseignement différent, plus direct, moins coupé de la vie, nous n'en serions pas là aujourd'hui.

L'enquête « quelle école dans les programmes politiques ? » a été effectuée par Michaëla Bobasch, Antoine de Caunes, Maurice Guillot et Jean-Pierre Vélis.

LETTRES

un écrivain et son traducteur

Sur le plan bio-bibliographique — s'il faut évoquer encore l'image de Burroughs —, on se contentera de rappeler ici que, de sa rencontre avec Jack Kerouac et Allen Ginsberg, est issu le noyau de cette fameuse « Beat Generation », dont nous parlions encore récemment ici (1). Pour



ce qui est de l'œuvre de celui que ses amis appellent Bill, on ne manquera pas, bien entendu, de citer *Le festin nu*, qui l'a fait connaître aux Etats-Unis et en Europe et, par la suite, la trilogie formée par *La machine molle*, *Le ticket qui explosa* et *Nova Express* (2).

Avec la publication en France de *Port of Saints* (*Havre des saints*, Flammarion, coll. « Connections », 296 p., 45 F), paru à l'origine à Londres de façon assez confidentielle, ce qui est très intéressant — outre le roman lui-même, cela va sans dire —, c'est l'interview du traducteur, Philippe Mikriammos, qui connaît par-

faitement Burroughs et qui, en peu de pages, nous révèle beaucoup de choses à propos des techniques créatrices de l'auteur, de l'impact de son œuvre et de ses propres procédés de traduction.

Port of Saints constitue le croisement de deux thèmes qui ont depuis longtemps mûri dans l'esprit de Burroughs, ces thèmes se prêtant fort bien à la combinaison. Le premier, c'est celui de la *Mary Celeste*, un brick que l'on retrouva, vide d'occupants, au large des Açores en 1868, sans percer jamais le mystère de leur disparition ; bien entendu, ce thème du mystère non éclairci se trouve, ici et là, repris en « mineur », avec l'évocation d'autres « disparitions » marines : le vapeur *Panama* et le paquebot *Titanic*. Le second thème est celui des « garçons sauvages », bandes de jeunes hors-la-loi, de *desperados* de la jouissance et du fantasme.

On voit combien l'un et l'autre thème se renforcent. Mais il faut plonger dans cette écriture éclatée, répétitive, fulgurante d'images, pour saisir (et être saisi par) le talent de Burroughs, déconnectant les réseaux du langage afin de nous perdre dans une pulvérisation éblouissante et vertigineuse : « *Changez de partenaire tournez...* » au sein d'une contrée inconnue, celle, justement, où tournent sans fin ces « garçons sauvages », celle que semble examiner, sur une carte, l'homme de la CIA accompagné d'une patrouille de l'armée le long d'une piste de la jungle sud-américaine, lorsqu'il demande :

« *C'est quoi, cette région-là ?* »

— *Pays des enfants sauvages Señor !* »

Ailleurs (avant, plus loin) Burroughs complètera en précisant que c'est « *cette terre lointaine et paisible sans femme* », car « *qui les rejoint doit oublier les femmes. Ce n'est pas un vœu, c'est un état d'esprit dans lequel il faut être pour entrer en contact avec les garçons sauvages* »... Ils sont partout dans le monde. Ils ont leur langue. Certains d'entre nous prétendent qu'il ne s'agit que d'un mythe. D'autres voient en eux des « *adaptables biologiques* », « *notre frisson d'espace interstellaire* », ou encore quoi ? : « *des mutants* » auxquels notre Temps présent échappe et qui, se riant du nau-

frage de tous les *Titanic*, dansent sur les volcans, immunisés contre la mort...

Pour une fois — fait suffisamment rare —, le traducteur prendra ici la parole. Il nous familiarise avec les techniques pratiquées par Burroughs : le *fold-in* (pliage), le *cut-up* (découpage), inventé par Brion Gysin, « *qui n'a pas eu à le mettre en application puisque William s'en est chargé* ». Philippe Mikriammos nous en montre les possibilités, mais aussi les écueils (si l'influence de Burroughs ne cesse de croître, nombre d'écoles étrangères s'essouffent en vain à sa suite) et les limites (le *cut-up* est pratiquement irréalisable en français). Alors, le traducteur français a joué sur d'autres registres. S'étant aperçu que le vocabulaire olfactif était pauvre en américain, Mikriammos n'a pas hésité à l'enrichir en passant d'une langue à l'autre. Ce que nous perdons du côté des permutations, nous le gagnons avec les fragrances : « *Parfums de jacinthe des jeunes bandaisons*... effluves d'ozone et de musc... relents de peaux de chèvres... de fièvre, de métal gris... « *sèche odeur rouge des garçons-lézards* »... Mikriammos souligne, par ailleurs, les différentes conceptions du temps chez Céline et chez Burroughs. Enfin, il évoquera l'influence de ce dernier sur la musique rock.

Dans *Port of Saints*, Burroughs a donné vie à des garçons vertigineux et superbes qui menacent les ordres établis. Il fait éclater, au sein de ces pages, toutes les lois de l'écriture. Le temps, c'est cela pour Burroughs : non pas un étirement à l'extrême, à la manière célinienne, mais une rupture violente et brusque... « *Pour quand ?* » demanderont ceux qui n'ont pas compris que c'était fait, déjà... Qu'il ne peut plus y avoir désormais dans ce monde que des êtres soumis, morts, et les enfants sauvages du refus.

un rebelle féroce

Après ses chroniques à *Combat*, puis aux *Nouvelles littéraires*, Gabriel Matzneff, cet écrivain au caractère individualiste, à l'humeur frondeuse, au tempérament non conformiste, mais à l'intelligence si aiguë, à l'es-

(1) « *Made in USA* », dans notre n° 327 du 6 octobre 1977.

(2) Cette trilogie a été publiée en France chez Christian Bourgois.

prit juste et large, à la plume libre, constate que — exception faite pour quelques billets dans *Le Monde* —, ses propos ne sont plus tolérables dans ce qu'il nomme « l'actuelle presse-purée ». Lui demeure le livre, qui lui vaut dix mille lecteurs occasionnels et trois mille réguliers. Mais, ajoute-t-il aussitôt, avec une terrible et admirable lucidité, « il ne s'agit là que d'un sursis ». Car « le monde va devenir chaque jour plus bête, plus laid et plus dur ».

Le livre qu'il vient de publier, *Les passions schismatiques* (Stock, coll. « Le monde ouvert », 166 p., 38 F), ne se veut ni un réquisitoire, ni un pamphlet, ni un ouvrage polémique. Il s'agit là d'une réflexion — qui nous fournit des points de vue bien personnels et qui passionnera — sur notre société actuelle, à travers des thèmes révélateurs et décisifs, aux yeux de Matzneff : Dieu ; le féminisme et le destin du couple hétérosexuel ; la renaissance spirituelle de la Russie marxiste ; la situation actuelle des écrivains : « *Esclaves eux-mêmes, qui pourraient-ils libérer ?* » ; enfin, les philopèdes, ces *carbonari* de l'amour et de l'affranchissement sexuel de la jeunesse : dans la France d'aujourd'hui, pour avoir hébergé Jésus, alors âgé de douze ans, durant quatre jours et quatre nuits, les Docteurs du Temple tomberaient sous le coup de l'article 356 du code pénal et encourraient une peine de deux à cinq ans de prison !

Réduits ainsi à leur simple nomenclature, ces cinq thèmes ne peuvent être tenus que comme éminemment séditieux, subversifs et illégitimes. En fait, lorsqu'on lit cet ouvrage sincère, chaleureux, résolu, où brûlent, comme des photophores, des réflexions à l'emporte-pièce et à l'arrache-cœur, il est clair, devant une telle clairvoyance alliée à tant de sensibilité, que la voix qui nous parvient ainsi est celle de l'amour et de l'avenir. Cet aventurier, chrétien et stoïcien, a des accents incomparables et des arguments sans merci. Je lui sais gré de soulever les voiles sous lesquels, d'ordinaire, nous cachons nos misères, nos envies, nos hontes et nos lâchetés. Même s'il a tort, ici ou là, par emportement ou par rébellion, il a raison sur le fond de tous les problèmes qui constituent la constellation de ce grand-petit

livre : Oui, « nous sommes des pendules qui oscillons tumultueusement entre la soif de créer et le besoin de détruire, entre l'élan vital et la tentation suicidaire, entre l'amour et la mort ». Oui, cela est juste : « *L'éternité commence ici et maintenant.* » Et encore oui, certes, « ce qui compte, ce n'est pas ce que l'on pense ; c'est la façon dont on vit, et dont on agit dans la vie ».

Et lorsqu'on lui parle du « bonheur » dans notre « société », Matzneff a tôt fait de répondre que l'ordre social est monstrueusement désuet, irrespirable. Quant au bonheur pour lui, il ne l'entend que comme « ce qui fait la valeur d'une vie, la réalisation de soi-même ». Cet être lucide, cet écrivain de nos jours sans égal, se retrouve conséquemment en marge, dans la marge, des lois, des coutumes, des mœurs et de la tradition. On le condamnera parce qu'il sera « le rebelle féroce ». Mais Cioran n'a-t-il pas dit, dans ses *Syllogismes de l'amertume* que seules deux voies s'ouvraient à l'homme : la férocité ou l'indifférence ? Contrairement à la plupart d'entre nous, Gabriel Matzneff a fait son choix et le proclame. « *Si j'en péris, ajoute-t-il, du moins aurai-je la consolation de ne pas mourir innocent.* » Car cet homme passionné a bien conscience de la dangereuse valeur du mot de Berdaïeff : « *L'amour est toujours illégitime.* » Mot qui est, non seulement une épigraphe au livre, mais encore à l'auteur, chantant avec Janis Joplin, chacun à leur manière, « une identique protestation de l'esprit d'enfance contre l'opacité du monde adulte » : un cri dans la nuit !

Duras : jalons pour un itinéraire

C'était en 1973. Elle discutait avec Xavière Gauthier. Au cours de ces entretiens, pris au magnétophone, et qui furent, depuis lors, publiés sous le titre *Les parleuses* (Editions de Minuit, 1974, 248 p., 25 F), elle a dit (redit plutôt) : « *Il faut que l'homme apprenne à se taire. Ça doit être là quelque chose de très douloureux pour lui [...] Il faut qu'il se soigne...* » Je me demandais, auparavant, pourtant, pourquoi certains ne suppor-

taient pas l'œuvre de Duras ; pour quelle raison, en dehors de celle avancée, ils la rejetaient (voir « les écritures de Marguerite Duras » dans notre numéro du 5 mai 1977). Maintenant, ayant achevé de relire *Les parleuses* qui viennent d'être rééditées, je pense que les « opposants »



percevaient mieux que moi sans doute le danger : dès qu'on remet en question ce que nous sommes depuis toujours, tout s'écroule pour nous... Dans cette réédition, je signale à l'attention de Xavière Gauthier — qui est, comme Freud, vigilante aux lapsus — cette significative faute dans la bibliographie, où *Les imprudents* sont devenus « Les imprudents » : infortuné typographe !

L'étude de Marcelle Marini, *Territoires du féminin avec Marguerite Duras* (Editions de Minuit, coll. « Autrement dites », 1977, 268 p., 40 F), possède les fondements, l'argumentation et la solidité d'une thèse. Sa lecture, au demeurant très riche, ne coule pas comme les dialogues vifs et spontanés des *Parleuses*. Et s'il est évident que c'est de la condition féminine en général que l'auteur parle, et qu'elle en parle avec une grande force (« *La force est chez la femme [...] L'homme n'est pas fort ; il est turbulent* », dit Marguerite Duras à Xavière Gauthier), elle le fait à l'intérieur d'un espace bien délimité, où mort et folie à l'horizon font le guet. Cet espace, c'est celui parcouru par Lol V. Stein, Anne-Marie Stretter et

la Folle du Gange. Ce qui implique, pour le lecteur, une familiarité avec les ouvrages de Marguerite Duras, avec ses films et ses pièces de théâtre.

A propos de films, signalons que *Le camion*, sorti en mai 1977 et sélectionné au Festival de Cannes (nous avons rendu compte de ce film dans notre numéro du 9 juin), vient de paraître en librairie. Le texte du scénario est suivi d'un entretien avec Michèle Porte (Editions de Minuit, 140 p., 18 F). Cependant que *Le marin de Gibraltar*, datant d'une période que l'auteur déclare ne pas reconnaître, de même que *Le barrage* (voir ce qu'elle en dit dans *Les parleuses*) sort en collection « Folio » chez Gallimard. On devra encore attendre le texte de *Vera Baxter*, film dont Marguerite Duras prétend qu'il constitue, sur le plan cinématographique, une régression par rapport à la recherche amorcée avec *India Song* et amplifiée avec *Le camion*, mais que j'ai revu toujours avec plaisir.

Quant à ce fameux *Barrage contre le Pacifique*, vingt-sept ans après sa parution initiale il revit sous une autre forme, il est vrai ; mais le spectateur du Théâtre d'Orsay, comme le lecteur de *L'Eden-cinéma* (Mercure de France, 1977, 158 p., 25 F) seront repris par le drame initial en dépit du temps. Car l'injustice est éternelle ; la domination et la spoliation éternelles, sur les basses terres de Kam, rongées de sel et de famine, et sur les territoires du féminin, victimes de l'oppression et de la honte.

Une récente livraison des *Cahiers Renaud Barrault* (n° 96, 4^e trimestre 1977, 10 F) publie « Les enfants maigres et jaunes », court texte de Marguerite Duras déjà paru dans la revue *Sorcières* et qui est le mieux apte à servir de préface à *L'Eden-cinéma*, du nom de cette salle de Saïgon où, du temps du muet, la Mère jouait, durant les séances, des valse de Carlos d'Alessio sur un piano aussi délabré que les assises de glaise du Barrage...

une œuvre intacte

Une romancière est-allemande qui a vu ses livres brûlés par les nazis en 1935, c'est Anna Seghers, dont on saisira toute l'importance de l'œuvre en lisant la préface de Claude

Prévoist dans l'ouvrage qui la rassemble, publié au Livre Club Diderot : *Œuvres* (1276 p., 70 F).

Son roman le plus important, *Les morts restent jeunes*, vient par ailleurs d'être réédité aux Editeurs français réunis (752 p., 59 F) dans une traduction remarquable due à Raymond Henry qui l'annote judicieusement. La première édition, chez Albin Michel, date de vingt-cinq ans ; pour de nombreux lecteurs, cette nouvelle publication sera donc une découverte d'importance.



Dans *Ce bleu, exactement* (Editeurs français réunis, 224 p., 39 F), ont été rassemblés trois récits écrits par Anna Seghers durant son exil au Mexique pendant la seconde guerre mondiale : celui qui donne son titre à l'ouvrage ainsi que *La rencontre insolite* et *Le lieu du rendez-vous*. L'auteur y fait montre des mêmes qualités d'écriture et de courage, avec ce goût de l'insolite et du légendaire, marié à une vigueur de pensée et servi par une langue concise et ferme, pleine de charme cependant.

De bonnes occasions pour lire l'un des plus grands écrivains de notre siècle, dont l'œuvre a traversé, intacte, le torrent de feu qui la voulait consumer.

P. F.

DISQUES

trois grandes voix

On vient de consacrer à trois voix de femmes, peut-être les plus belles d'aujourd'hui, trois albums de disques. Nous avons déjà célébré, en son temps, celui consacré à Maria Callas et présenté par Jacques Bourgeois. Mais il est encore bon de le signaler : « L'art de La Callas » (VSM C. 165.056/59) est un modèle du genre, un grand hommage rendu à la diva encore vivante mais déjà, depuis quelques années, silencieuse.

En titrant le coffret des trois disques de Joan Sutherland « La voix du siècle », l'éditeur n'a pas craint d'oublier ce premier grand exemple et, avec lui, quelques autres... Il reste que Joan Sutherland, soprano d'origine australienne, est incontestablement l'une des plus grandes *coloratura* de son époque (on se souvient de son triomphe dans *Lucia de Lammermoor* en 1959) ; c'est aussi l'une de ses plus intelligentes interprètes. Dans cet extraordinaire récital, on a groupé vingt-trois airs extraits de ses meilleures intégrales, de Haendel à Offenbach, en passant par Weber, Gounod, Delibes et aussi, bien sûr, la plupart des grands Italiens du XIX^e siècle. C'est une suite de hautes cimes, un ensemble somptueux (Decca D 65 03).

C'est dans un tout autre esprit qu'a été composé le coffret de Janet Baker (Philips 6767 001). Cette très grande mezzo a réuni, dans cet album de quatre disques, somme des enregistrements de ces trois dernières années, des œuvres très mal connues, rarement ou jamais enregistrées : *Ariane à Naxos* de Haydn, *Lucrèce* de Haendel — un chef-d'œuvre —, des airs de Glück actuellement introuvables et, surtout, des œuvres de Beethoven (*Egmont*) et de Schubert : la *Sérénade* qu'elle interprète accompagnée d'un chœur de voix d'hommes qui réalise avec elle une étonnante fusion dans un chant d'une même coulée et d'une même couleur. Quel admirable travail ! De Schubert encore, l'air de Jemina de l'oratorio inachevé et

génial, *Lazarus* : sous le signe de Mozart, un des moments les plus merveilleux de Schubert. A l'heure des larmes et de la mort, l'éblouissement de la grâce. Admirable Janet Baker, de l'intensité dramatique au tendre lyrisme, tout avec elle est un sommet. Sa voix, qui fait penser à celle de Kathleen Ferrier, est aussi belle dans son grave sombre et velouté que dans l'aigu éclatant ; mais, surtout, elle a ce secret indicible : tout ce qu'elle chante émeut, bouleverse.

Jessye Norman nous offre un récital en un seul disque (Philips 9500 356). Surprise : cette jeune et déjà grande soprano américaine de couleur a choisi de le consacrer à la musique française du début de ce siècle. Du lyrisme discret de Duparc (quatre de ses plus célèbres mélodies, dont *La vie antérieure* et *L'invitation au voyage*) à la fantaisie narquoise de Satie, du Ravel des *Chansons hébraïques* au très parisien et nostalgique Poulenc, la compréhension des textes, de leur intime secret, de leur grâce et de leur humour, est parfaite. Et la voix chaude, légère, d'une parfaite homogénéité, est évidemment superbe. N'a-t-on pas dit d'elle aussi qu'elle était la plus belle de celles d'aujourd'hui ? Elle est, en tout cas, en voie de le devenir. Jessye Norman chante ces mélodies avec une puissance à laquelle on n'est pas habitué ; et cette présence insolite apporte à ces œuvres une sensibilité nouvelle. Là aussi, les dons et le travail sont extraordinaires. Mais il y a encore cette qualité d'âme, de cœur, qui touche ce que cette voix éclaire d'une marque incomparable.

G. R.

CINEMA

films au féminin

Trois films récents ont pour auteurs des femmes : *Diabolo menthe* de Diane Kurys, *L'amour violé* de Yannick Bellon, et *Pourquoi pas ?* de Coline Serreau. Ce qui était l'exception au temps de Germaine Dulac, de Leni Riefenstahl ou plus récemment même d'Agnès Varda, devient

aujourd'hui presque banal. Et il faut s'en féliciter, parce que ces réalisatrices apportent à leurs films une sensibilité, une expérience, des exigences qui sont propres à leur condition féminine.

Diabolo menthe — récemment récompensé par le prix Louis-Delluc — est, de toute évidence, une chronique des souvenirs de son auteur, dans les années 1962-1963, quand elle était en classe au lycée Jules-Ferry. A travers les personnages de Dominique (quinze ans) et de sa sœur Anne (treize ans), Diane Kurys règle quelques vieux comptes avec le corps professoral et administratif, peut-être aussi avec des membres de sa famille.



Mais l'essentiel n'est pas là. Il est d'abord dans la reconstitution d'une époque à la fois très proche et très lointaine (quinze ans d'écart, de nos jours, c'est immense) : et ce ne sont pas seulement les modes, mais les mœurs qui ont changé. L'amour, la politique, les parents, la radio — entre autres — n'avaient pas la même importance ni le même sens pour les adolescentes de ce temps-là que pour celles d'aujourd'hui ; Diane Kurys a recréé cet univers avec une justesse de détails qui nous fait aller d'heureuse surprise en heureuse surprise. Mais on ne saurait trop louer aussi la façon dont elle révèle, de l'intérieur (et comme seule peut le faire une femme, bien entendu) ce que sont les curiosités, les inquiétudes, les fantasmes, les humeurs, les tendresses et les mensonges des filles qui franchissent le seuil de la puberté. Camaraderies et brouilles passagères, hantise des mystères de leurs corps, vantardises innocentes, rapports entre les deux sœurs : ici aussi, nous sommes comblés par la richesse des notations.

Si l'on joint à cela le naturel et

la vérité de jeu de toutes les interprètes, on comprend ce qui a séduit les jurés du prix Delluc, sensibles aussi, je pense, à la drôlerie de mainte séquence. Et le public des moins de dix-huit ans, en particulier, ratifie ce jugement avec enthousiasme.

Avec *L'amour violé*, Yannick Bellon aborde un thème et un genre beaucoup plus graves : ce film militant dénonce un crime trop répandu, dont les femmes sont victimes : le viol, et spécialement le viol collectif. Film courageux et qui vient à son heure ; film irréprochable par l'intention, la cause défendue et le choix de ses images (les environs de Grenoble, et une nature dont la grandeur s'oppose à l'ignoble violence) ; par son interprétation aussi, que domine l'extraordinaire Nathalie Nell.

Mais *L'amour violé* souffre des nécessités de tout film à thèse, de tout film démonstratif (on l'a vu pour ceux de Cayatte). Yannick Bellon veut être à la fois convaincante et honnête, donc chercher à expliquer les causes du crime et le silence trop fréquent des victimes ; du coup, elle donne à chacun des quatre violeurs une certaine psychologie, un milieu, une hérédité, etc. ; elle oppose Nicole, la victime (une jeune infirmière), à sa mère, qui lui conseille la passivité sans scandale, et à son fiancé, furieux à la pensée de voir



révéler qu'on a « touché à sa propriété » : elle la fait soutenir par un ménage ami, raisonnable et courageux, qui la persuade de porter plainte ; la voici aux prises avec la police, la justice, etc. Bref, on n'échappe pas à l'impression que tout est bien combiné pour que le dossier soit complet, à travers des personnages qui sont souvent des symboles ou des archétypes ; et le dialogue ne

se fait pas faute de ressasser les idées et les formules importantes.

Mais, cela dit, Yannick Bellon met admirablement en lumière le lien entre le viol et une certaine idée de la femme que transmet encore notre éducation masculinisée : la femme soumise, la femme-objet, en face des privilèges et de la volonté de puissance du mâle. Et, devant tant de préjugés, de lâchetés, de complicités et d'hypocrisies masculines qui continuent à favoriser ce crime, on souhaite que *L'amour violé* soit vu — et médité — comme il mérite de l'être.

Pourquoi pas ? de Coline Serreau (qui a reçu le prix Georges-Sadoul) vise, certes, beaucoup moins haut. L'auteur nous présente un trio (devant quatorze au cours du film) qui mène une existence un peu bohème — et c'est peu dire — dans une villa décrépite de la proche banlieue. Il s'agit ici de plaider en faveur du libéralisme sexuel absolu, homosexualité comprise ; mais, écartant toute démonstration, Coline Serreau se contente de nous montrer l'exemple de ces personnages qui ignorent les interdits de la morale traditionnelle, pour mettre en pratique une tolérance totale, le respect de la liberté d'autrui et une gentillesse tendre et constante.



On peut trouver cet exemple dangereux, comme toute « permissivité » débridée, et, hors de tout jugement moral, ce spectacle parfois gênant, encore que les images soient d'une grande discrétion. Mais faut-il prendre tout à fait au sérieux ce qui est plutôt un apologue utopique, une image d'un paradis perdu (ou futur) ? Cette villa de banlieue, je crois bien y reconnaître un avatar du château magique qui transforme ceux qui y pénètrent, les console et

les envoûte. Tous ici, y compris la belle-mère, les gendarmes et le policier enquêteur, subissent le charme ; et ce climat de féerie se joint au comique en un mélange extrêmement savoureux qui est, à mon sens, la première (et rare) qualité de *Pourquoi pas ?*

E. F.

THEATRE

pouvoir et violence

Les gens déraisonnables sont en voie de disparition, de Peter Handke — texte français de Georges-Arthur Goldsmith — jusqu'au 17 février, Maison de la culture de Nanterre-Théâtre des Amandiers — du 21 au 26 février, au Théâtre municipal de Lausanne — du 27 février au 4 mars, à la Comédie de Genève — le 7 mars, au Théâtre municipal d'Orléans — du 9 au 12 mars, à la Maison de la culture de Saint-Pierre Woluwe (Bruxelles) — du 17 au 23 mars, au TNP à Villeurbanne

Frères humains, de André de Baecque création de la Comédie de Saint-Etienne à l'occasion de son trentième anniversaire

Gotcha de Barrie Keeffe par le Théâtre Kobold Théâtre Marie-Stuart, Paris jusqu'au 15 avril

Qu'est-ce que le pouvoir ? Comment et pourquoi s'exerce-t-il ? A ces questions qui vont plus loin que les problèmes politiques eux-mêmes, il est normal que des hommes qui souhaitent aller au-delà des apparences, pour démystifier les réalités — les écrivains en premier lieu — cherchent des réponses.

Dans *Les gens déraisonnables sont en voie de disparition* (1) l'Autrichien Peter Handke nous présente, à première vue, une guerre entre cinq chefs d'entreprise, alliés et amis au départ, qui se terminera par la victoire — provisoire — de l'un d'eux. Pourtant le mécanisme et les épisodes de ce conflit de puissants ne



sont que très sommairement explicités. L'essentiel de la pièce est ailleurs, chacun des personnages cherche surtout à retrouver en lui des émotions, des sentiments, des souvenirs. On peut se demander s'il s'agit pour eux de se fuir ou de se justifier, s'ils sont ainsi traités comme personnages tragiques écrasés par la fatalité d'une certaine forme de « raison » qui les dépersonnalise : « *Il va venir*, dit l'un d'eux, celui qui précède un triomphe des autres, *le temps des machines à concepts, et il n'existera plus rien d'irréfléchi.* » Il lui faut donc devenir « déraisonnable », et en mourir.

La donnée initiale de Peter Handke n'est pas sans intérêt. Son traitement est-il convaincant ? C'est une autre affaire. Le jeu, d'une extrême lenteur : souvent et parfois d'une violence un peu démente, que Claude Régy a imposé à ses comédiens (Gérard Depardieu, Patrice Kerbrat, Wojciech Pszoniak, Jean-Claude Dreyfus, Daniel Olbrychski, Jean-Luc Bideau, Claude Degliame et Andréa Ferréol, tous remarquables), sur un immense plateau presque nu, accentue le didactisme de la démonstration plus qu'il ne dénonce vraiment les pièges dangereux de ce pouvoir moderne. On a

de gauche à droite, Patrice Kerbrat et Gérard Depardieu dans « Les gens déraisonnables sont en voie de disparition », Evelyne Ker, Henri Deus et Fabrice Eberhard dans « Gotcha »



voulu ici, et en particulier par un langage et un dialogue aux tonalités et aux mouvements « illogiques » (ou « poétiques »), nous montrer la face cachée de ces êtres. Mais cette face reste souvent obscure, et l'on est plus attiré par des performances d'acteurs que par le drame lui-même; plus pesant que pathétique.

C'est par un « autre » langage aussi qu'André de Baecque a voulu dans *Frères humains* (2), évoquer, « véritable dialectique de la dérision », les conflits du pouvoir et de la misère, l'une pouvant devenir l'autre et réciproquement. Il a choisi, pour les illustrer, l'aventure — historique — de Marion du Faouët, une paysanne bretonne devenue, au XVIII^e siècle, chef d'une bande de brigands.

Déjà, Colette Hélaré-Cosnier l'avait fait revivre — sans prétendre à une reconstitution historique d'ailleurs — dans *Marion du Faouët, la catin aux cheveux rouges* (3). Dans cette pièce, au milieu des famines, des épidémies, des révoltes, des répressions et des massacres, Marion devenait un symbole de toutes les victimes, de toutes les formes d'oppression (la femme, la Bretonne, la pauvre). C'était un cri brutal, souvent poignant, dans sa

simplicité.

Chez André de Baecque c'est plus complexe, et c'est aussi moins clair. Est-ce la faute au style qui ne cherche pas à coller au langage quotidien, à une volonté de transfigurer tous les personnages en les éloignant de nous pour les rendre plus explicites dans leurs contradictions? Le spectacle, que Guy Lauzun a réalisé à partir de ce texte un peu ambigu, ne parvient pas à en faire une vraie pièce de théâtre. Il est souvent très beau, avec de lents et puissants mouvements processionnaires, un décor ingénieux fait de praticables en plan incliné, très symbolique, mais très suggestif et des costumes stylisés avec originalité. Mais le « vêtement » de l'œuvre l'écrase.

L'Anglais Barrie Keeffe, trente-trois ans, ancien camionneur, journaliste sportif, fossoyeur (et autres petits métiers) s'est moins embarrassé de subtilités dans *Gotcha* (4). Dans le magasin d'un lycée, un élève de seize ans, cancre reconnu depuis cinq ans, enferme deux professeurs et le directeur et menace de tout faire sauter en jetant une cigarette dans le réservoir d'une moto. Révolte à l'état brut de celui qui a tout échoué contre ceux

qui lui ont tout promis, ivresse d'un pouvoir enfin conquis par les puissants, qui vont se révéler lâches, hypocrites, superficiels, désespoir absolu qui ne croit même plus à la possibilité d'une communication sincère et profonde, le thème n'est sans doute pas neuf, et le héros dérisoire nous rappelle bien d'autres « jeunes gens en colère » du théâtre anglais contemporain.

Mais la traduction et la mise en scène de Jean-Christian Grinevald, l'interprétation absolument extraordinaire des quatre comédiens (Henri Deus, Evelyne Ker, Fabrice Eberhard et François Marie) font oublier les quelques facilités inévitables du sujet. Du rire à l'angoisse, le spectateur ne cesse d'être sollicité, agressé, conquis. La voilà bien, toute nue dans son horreur, la violence du pouvoir, la désespérance fondamentale, la soli-

(1) La pièce est éditée à l'Arche, coll. « Scène ouverte », 92 p., 15 F.

(2) Le texte de la pièce est publié dans *L'Avant-scène Théâtre*, 15 janvier 1978, 50 p., 10 F.

(3) P.J. Oswald, coll. « Théâtre hors la France », 114 p., 18 F.

(4) Déformation argotique de I got you (je t'ai eu).

tude des êtres, enfermés dans leurs stéréotypes ou leurs médiocrités. Il faut aller entendre ce hurlement qui fait mal, mais qui devrait être — si nous ouvrons vraiment les yeux — le nôtre.

P.-B. M.

Claudel à Amiens

Maison de la culture
jusqu'au 18 février

Malgré les vicissitudes des maisons de la culture, celle d'Amiens cherche à être aussi un lieu de création. Après le départ du Ballet-théâtre contemporain, après la suppression de l'équipe d'animation théâtrale dont les membres ont constitué à Longueau une compagnie dirigée par Jean-Marc Bonillo, le directeur de la maison de la culture, Dominique Quéhec (qui fut comédien avec Jean Dasté à Saint-Etienne), a décidé de créer une fois par an un spectacle à Amiens. Ce furent successivement : *Les Branleurs*, *Virage*, *Les bonnes*, de Genet.

Cette année, Dominique Quéhec a choisi un auteur consacré (aux antipodes de Genet) et qui fascine les jeunes metteurs en scène (on se souvient de *Tête d'or* mis en scène par Denis Llorca). Il s'agit de Paul Claudel, d'origine un peu picarde puisque né dans l'Aisne, à Villeneuve-sur-Fère-en-Tardenois.

La pièce choisie, *Le pain dur*, fait partie de la trilogie qui comprend *L'otage* et *Le père humilié*. Pièces dont les résonances actuelles sont claires, dont le texte n'a pas vieilli et dont les personnages, selon Claudel lui-même, sont « des crapules », c'est-à-dire des individus d'une société bourgeoise (celle de la Monarchie de Juillet), une société sans Dieu... dont le seul dieu est l'argent. Si Dieu est absent de cette pièce, s'il est refusé, c'est pour attester le nihilisme que Claudel veut démontrer quand la foi fait place aux égoïsmes les plus sordides. Ici, c'est un affrontement jusqu'à la mort entre Turelure, président du Conseil, son fils Louis, capitaine, le jeune nationaliste Lumir, et la jeune juive Sichel. L'argent équivalait au pouvoir et tous les moyens sont bons pour le gagner et le conserver.

Cette œuvre souvent bouffonne, qui a ici et là des accents de Jarry, fut

écrite en 1913. Dans sa théâtralité, *Le pain dur* apparaît comme une pièce... dure, sans concessions. Exprimant le drame de la famille et de la terre, la trilogie s'éloigne du lyrisme de *Partage de midi* et de *L'échange*. Sur fond d'histoire, c'est pourtant la même question qui est posée par Claudel, sous-jacente : l'homme peut-il être sans Dieu ? « *Qu'est-ce qu'une société sans Dieu ? C'est une société qui n'a pas de père, pas d'auteur, pas de principe commun. Donc, le crime contre le père suprême ne pouvait pas moins se traduire que par un crime contre le père selon la chair, ici non personnage, mais caricature.* » Mais Claudel ajoutait : « *Je crois en vérité qu'il n'y a point de pièce de moi où Dieu soit plus présent mais, cette fois, je l'ai représenté en négatif.* »

Louis tuera son père pour avoir son magot. Lumir, pour qui la vraie vie est absente, ira chercher la mort en Pologne. En arrière-plan, se révèlent d'autres enjeux : le colonialisme en Algérie, l'impérialisme des grandes puissances d'Europe, la cupidité générale provoquée par l'avènement de la société industrielle et capitaliste.

Les divers rôles sont tenus par Laurence Février (qui fut l'une des *Bonnes* de Genet), Maria Laborit, Jacques Alric, Olivier Picq, Georges Mavros, Dominique Durvin. La dramaturgie est de Daniel Compère, la scénographie de Claude Engelbach, la musique d'Isabelle Aboulker.

Autour du spectacle, plusieurs débats et conférences, dont celles de Jacques Madaule et de Henri Guillemin.

P. R.

TELEVISION

entre autres...

Samedi 4 février

20 h 30, TF 1 — Un « Numéro un » hors des sentiers battus avec Yves Simon en vedette et un ballet sur une musique d'Astor Piazzola.

20 h 30, FR 3 — Rediffusion de *L'invention de Morel*, dramatique de Claude-Jean Bonnardot, tirée d'une nouvelle fantastique de l'écrivain argentin Adolpho Bioy Casares.

Dimanche 5 février

20 h 30, TF 1 — *Les doigts croisés*, film de Richard Clement tourné en 1972 et tiré d'un roman d'espionnage : chassé-croisé anglo-soviétique sur fond de guerre froide.

20 h 30, FR 3 — Réflexion désenchantée sur la solitude de l'homme dans la société et dans l'amour, *L'avventura*, un film difficile d'Antonioni qui déclarait lors de sa sortie : « *J'ai été frappé par la fragilité des rapports humains, par l'instabilité morale, politique et même physique du monde contemporain.* »

Lundi 6 février

20 h 30, TF 1 — Un western au-dessus de la mêlée, grand prix du Festival de Cannes 1957, avec Gary Cooper : *La loi du Seigneur* ; une famille de Quakers, suivant à la lettre les préceptes de la Bible, bouleversée par la guerre de Sécession.

Mardi 7 février

20 h 30, Antenne 2 — Aux « Dossiers de l'écran », *Louis XI* : avant le débat, un film réalisé par Alexandre Astruc sur la réhabilitation du souverain le plus maltraité de l'histoire de France, à partir du livre de l'Américain Paul Murray Kendall.

Mercredi 8 février

20 h 30, FR 3 — Un film de Joseph Mankiewicz réalisé en 1960 et tiré d'une pièce de Tennessee Williams : *Soudain l'été dernier* ; un grand moment du cinéma américain, avec Elizabeth Taylor et Montgomery Clift dans un inoubliable duo.

Jeudi 9 février

20 h 30, FR 3 — *Une Anglaise très romantique* : valse-hésitation d'une femme de quarante ans entre son mari et un pâle gigolo remarquablement interprété par Helmut Berger ; réflexion cruelle et à contre-courant sur la dépendance, traitée dans le style de Losey avec une élégance un peu précieuse.

Vendredi 10 février

22 h 52, Antenne 2 — Au « Ciné-club », *Les sept péchés capitaux* que Brecht et Kurt Weill, chassés d'Allemagne, écrivirent à Paris en 1933 dans la foulée de *L'Opéra de quat'sous* et de *Mahagonny*.

C. M.

à votre service

Afin de ne pas nuire à la lisibilité de la partie de ce numéro consacrée au thème « quelle école dans les programmes politiques ? » nous avons supprimé le cahier central « à votre service ». Cette rubrique comporte seulement cette semaine les informations que nous avons jugées indispensables. Bien entendu, la présentation habituelle sera reprise dans le n° 343.

au B.O.

on prévoit

■ **DES AUTORISATIONS exceptionnelles d'absence** pour les élèves à l'occasion des vacances de février, de Pâques et aussi des grandes vacances, pour favoriser les départs (circulaire du 23 janvier 1978 - B.O. n° 4).

on attribue

■ **A TOUS LES ELEVES DE SECONDE un numéro national d'identité** délivré par l'INSEE. Ce numéro est indispensable à la gestion automatisée du baccalauréat, comme la première inscription dans une université (circulaire du 5 janvier 1978 - B.O. n° 3).

on précise

■ **LES MODALITES d'élection au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche** des représentants des étudiants des divers types d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche (trois arrêtés du 6 janvier 1978 - B.O. n° 3).

■ **LE CLASSEMENT** en quatre catégories des écoles normales primaires et des centres de formation des maîtres (arrêté du 13 décembre 1977 - B.O. n° 3).

on rappelle

■ **LES MODALITES de distribution de produits laitiers** dans les établissements scolaires, établissements publics et privés des cycles élémentaires et présélementaires, centres aérés, colonies de vacan-

ces, classe de nature et de neige, etc. (circulaire du 5 janvier 1978 - B.O. n° 3).

■ **LA PRIORITE** à donner dans les CIO à la délivrance des avis d'orientation pour les candidats à l'apprentissage (circulaire du 9 janvier 1978 - B.O. n° 3).

on modifie

■ **LES CONDITIONS D'INSCRIPTION des ingénieurs** à l'agrégation de mathématiques et à l'agrégation de sciences physiques, option physique et chimie (arrêtés du 5 janvier 1978 - B.O. n° 3).

sur votre agenda

conférence - débat

■ **L'écologie**, le mardi 28 février à 20 h 30 au FIAP, 26, rue Cabanis, Paris 13°. Cette conférence-débat, organisée par l'OCCAJ, réunira un écrivain, Pierre Pellerin, président de l'Association des journalistes et écrivains pour la protection de la nature et de l'environnement, et un spécialiste du monde rural, Alain Masclat, directeur de la station agronomique de Rouen. L'écologie et ses contradictions seront évoquées avec ces questions : sommes-nous les complices de la dégradation des équilibres naturels ? ; comment y remédier ? ; que peut nous apporter l'écologie ? Frais de participation : 40 F. Renseignements complémentaires et inscriptions : OCCAJ, 9, rue de Vienne, 75008 Paris. Tél. : 296-15-02.

jours d'étude

■ **Le bien-être à l'école**. Sur ce thème, deux journées, les 18 et 19 mars, organisées sous l'égide de l'Education nationale et du Groupe de recherche sur le yoga dans l'éducation, au collège Condorcet, 61, rue d'Amsterdam, Paris 8°. Divers ateliers permettront aux personnes intéressées — enseignants, éducateurs, médecins — de s'initier à un certain nombre de techniques de relaxation et de recentrage des énergies : yoga, ze, do-in, vittoz, sophiologie, mime et expression corporelle. Ces journées auront lieu du samedi 15 heures au dimanche 17 heures. Participation aux deux journées : 100 F. Pour tous renseignements, écrire à Made-

moiselle Flak, professeur d'anglais, à l'adresse du collège Condorcet.

rencontres

■ **X° Rencontres du jeune cinéma non professionnel** du 15 au 18 février à Rouen. Ainsi après avoir été reçues à Paris et dans différentes villes de province, les Rencontres reviennent dans la ville où elles furent créées, en 1968, « en réaction contre les festivals officiels, dans une perspective de dialogue et d'échanges ». Où en est le cinéma non professionnel ? Quelles sont aujourd'hui les possibilités de création et de diffusion qui s'offrent aux jeunes réalisateurs ? Qu'advient-il de l'implantation d'ateliers régionaux évoquée lors du colloque de Rouen en 1975 ? Autant de questions auxquelles les participants de ces Rencontres tenteront de répondre, tandis que des projections de films auront lieu dans plusieurs salles de la ville. Pour tous renseignements complémentaires : Association nationale du jeune cinéma non professionnel, 190, rue Beauvoisine, 76000 Rouen.

■ **VI° Rencontres cinématographiques d'Epinau-sur-Seine** du 31 mars au 9 avril à la Maison des jeunes et de la culture d'Orgemont à Epinau-sur-Seine. Leur but est la défense du court métrage français. Les organisateurs sont les maisons des jeunes et de la culture d'Epinau-sur-Seine, Cinamat 93 et le Centre culturel l'Epinau, maintenant regroupés au sein de l'Association des Rencontres cinématographiques d'Epinau. Cette Association a un triple souci : montrer des films ; organiser des débats sur ces films et sur les problèmes généraux du cinéma court ; faire en sorte que ces films soient largement diffusés ensuite. Peut être présenté aux Rencontres tout film de court métrage produit en France postérieurement au 1^{er} janvier 1977, n'excédant pas soixante minutes, en 16 mm son optique, magnétique couché ou magnétique double bande, et en 35 mm son optique. Pour tous renseignements : Rencontres cinématographiques d'Epinau-sur-Seine, Maison des jeunes et de la culture d'Orgemont, rue de la Tête-Saint-Médard, 93800 Epinau-sur-Seine. Tél. : 822-41-40.

stages

■ **Pédagogie du Sablier**. Deux stages d'information sur les principes et tech-

niques « Sablier » pour l'apprentissage de la lecture et du français sont organisés par l'Association pour la promotion d'une pédagogie nouvelle : du 13 au 16 février, à Bar-le-Duc ; du 27 février au 2 mars, à Paris. Renseignements et inscriptions : APPN, 11, rue Coëtlogon, 75006 Paris. Tél. : 544-55-76.

exposition

■ **Montagne et sports d'hiver.** Jusqu'au 20 février, le Centre de création industrielle, Beaubourg propose un regard sur l'apparition des formes nouvelles en montagne : équipement individuel, équipement lourd, architecture des stations, aménagement de la montagne et signalisation. L'équipement individuel sera vu depuis des collections d'objets anciens jusqu'aux créations les plus récentes. L'architecture et l'aménagement de la montagne seront analysés à travers leur évolution depuis la fin du XIX^e siècle. La signalisation montrera comment évolue l'image des stations (balisage, signalisation, etc.). L'exposition tente une confrontation entre la montagne aménagée et le public. CCI, Centre Pompidou, rue Beaubourg, Paris 4^e.

musique

■ **A Pleyel : concert des orchestres de jeunes Alfred Loewenguth,** samedi 11 février à 20 h 15. Cinq orchestres de jeunes, une chorale, deux ensembles de percussion. Au programme : Bach, Gluck, Romberg, Bartok, Lencic, Rowley, Ravel, sous la direction d'Alfred Loewenguth et de Philippe Gondamin. Location salle Pleyel, 252, faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. : 227-88-73, de 11 à 18 heures.

vacances - loisirs

■ **Accueil en famille pour les enfants durant les congés scolaires.** L'association La Marelle donne aux enfants la possibilité de choisir une région qui leur convienne, une famille correspondant à leur âge et à leurs goûts (famille avec enfants du même âge ou non, famille nombreuse ou non, avec grands parents, etc.) et des distractions. Les familles qui reçoivent les enfants sont sélectionnées pour leur capacité d'accueil morale, affective et matérielle. Le coût des vacances est de 42 F à 72 F par jour. Pour tous renseignements complémentaires : La Marelle, 70, boulevard de Port-Royal, 75005 Paris. Tél. : 535-29-34 et 707-50-20.

■ **Stages de techniques artisanales** — bijoux, modelage, sculpture, peinture sur soie, tissage — du 8 au 15 avril à la Maison familiale Vacances Eveil à Carantec. Ces stages sont ouverts aux animateurs de colonies, de classes, de groupes divers, mais aussi à toute personne désireuse de découvrir ces activités. Un service de garderie pour les enfants fonctionnera pendant les heures de stages. Pour tous renseignements et inscriptions : FCV L'Eveil, 61, rue Neuve, 29226 Carantec ; ou CNFLP, 67, rue de Dunkerque, 75009 Paris.

à la RTS

pour les enseignants

Dans la série « Etudes pédagogiques », l'émission **Le tutorat**, programmée le mercredi 8 février (TF 1, de 11 heures à 11 h 30), décrit comment est vécue une pratique pédagogique originale dans le cadre du CES expérimental de la Ville-neuve de Grenoble. Un professeur principal pour huit à dix élèves, une heure par semaine pour établir une triple relation entre élèves, parents et collègues, tel est le principe de cette initiative pédagogique, dont les résultats se révèlent tout à fait positifs.

classes de 3^e et second cycle

Le jeudi 9 février, de 16 h 15 à 17 heures, la série « Rendez-vous de 4 heures » proposera un dossier en direct : **L'Autre Amérique**, sous l'animation d'un journaliste américain, Steve Arra, et avec la participation d'Elise Marienstras, journaliste et sociologue. Le débat, introduit par la projection de diapositives et d'un film « underground » américain, sera consacré aux différentes minorités qui, aux Etats-Unis, manifestent — parfois violemment — leur refus de l'« American Way of Life ».

classes de 4^e et 3^e

Les instituteurs : cette émission, entrant dans la série « Informations pour l'orientation », sera programmée le jeudi 9 février (TF 1, de 15 heures à 15 h 30).

A travers trois « mini-portraits », elle consiste en une présentation actualisée du métier d'instituteur : un instituteur rural près de la retraite, une institutrice de la banlieue de Châlons-sur-Marne, une autre de Châlons centre. Les élèves seront ainsi renseignés sur les conditions concrètes de l'exercice du métier, l'extrême variété des situations (de la calme classe de cours moyen en école annexe à la classe de perfectionnement ou de CPA en grand ensemble...), le travail du maître en classe et après la classe, ainsi que sur le rôle d'animateur — rôle joué surtout autrefois par le maître d'école rurale, affaibli en milieu urbain —, ses activités syndicales, culturelles et politiques. L'émission se terminera par une table ronde réunissant les trois enseignants concernés et quelques-uns de leurs collègues et amis.

classes de 5^e, 4^e et 3^e

France-Culture (modulation d'amplitude, ondes moyennes) propose le mardi 7 février, de 14 heures à 14 h 20, dans le cadre de la série « Choisir sa vie », **Un centre d'activité : l'hôpital.** Cette émission montre qu'un centre d'intérêt peut regrouper autour de lui des activités professionnelles nombreuses et variées. L'hôpital ne vit pas seulement par ceux que l'on y voit : malades, médecins, infirmières, mais aussi grâce à beaucoup d'autres personnes dont le travail est plus anonyme (laborantines, diététiciennes, assistantes sociales de maternité, employés de bureau, ouvriers, élèves infirmiers et infirmières).

cours préparatoire et élémentaire

Le lundi 6 février, la série « Monde animal, monde des plantes » présente **Vétérinaire en Limagne** (TF 1, de 14 h 05 à 14 h 25). Au cours de cette émission, on assiste à une journée de travail de M. Cunier, vétérinaire à Lezoux, en Limagne : consultation, en son cabinet, d'un chien qui a été renversé par une voiture, puis vaccination d'un chat contre le typhus ; ensuite, tournée de visites à domicile, de ferme en ferme, pour des actes de prophylaxie (vaccination de jeunes vaches contre la brucellose), des soins (administration de médicaments à une vache atteinte d'urticaire) ; enfin, en pleine nuit, la dernière séquence du film montre la naissance d'un veau.

échanges et recherches

location (offres)

- Près Auris-2-Alpes, châlet 4-6 personnes, février B et C. Ecr. P.A. n° 451.
- 05-Orcières, ski Pâq., F2 5-6 pers., été. Ecr. Imbert, prof., 26170 Buis.
- 22-Bretagne, ds bourg 18 km mer et Dinan, rés. sec. tt cft, 4 pers., terr. clos, du 10-7 au 25-8. Ecr. P.A. n° 452.
- 2-Alpes, studio 4 pers., fév. B, Pâques du 9 au 22-4. Tél. (22) 92-15-90.
- Hameau Limousin, mais. tt cft 4 p., s. eau, dche, w.-c., parc, pêche, baignade, libre vac. fév., Pâq., juin, sept. Couturier, 1, av. Foucaud, 87000 Limoges.
- Eaux-Bonnes-Gourette, location appartement 6-8 pers., ski, vac. février z. A 700 F, lieu calme, parking. Tél. 16 (49) 49-30-81 M. Renault Guy.
- Toulouse Capitole, gd 2 pièces, cuis., dche, w.-c., 1^{er} étage. Ecr. Rose, 33 bis, r. Moulin-Vert, Paris 14^e. Tél. 539-33-32.
- Village Prov., bel appt rénové, ensol., jard., b. px, ttes pér. Ecr. P.A. n° 453.
- 13-Bord Médit., villa gd stand., jard., gar., tél., 5-6 pers., px net juil. 2 900, août 3 000 F. Ecr. P.A. n° 454.
- 2-Alpes, 3 pièces libre 18-2/25-2, 1-4/8-4. Desola, 12, sq. Régnauld, Courbevoie.
- Dord., vac. repos, ttes pér. ann., mais. ind., pl.-pied, cft et chauff., gd jard., 3-4 p. max. T. (53) 81-41-96 ap. 20 h.
- 66-Chalet forêt Font-Romeu, 4-6 pers., fév. A-B-C, Pâq., été. Ecr. Salles, 13, av. du Lycée, 66000 Perpignan.
- 66-Port Barcarès, magnif. F3 front de mer, tt cft. J. Boyer, dir. éc., la Glacière, 33700 Mérignac. T. (56) 08-47-46.
- Collioure, La Bourboule, studios 3-4 pers., 400 F/sem. Ecr. Porteneuve, 19400 Albussac.
- Plage Midi loue caravanes et bungalows. Boisset, village vacances, 34410 Sérignan.
- 34-Hérault, villa F5, 6 km Valras-plage, mai 1 500, juin 2 000, 1^{er} quinz. juil. 1 500 F. Ecr. P.A. n° 455.
- 74-Les Carroz 1 200 m, studio 3 pers. Michaud, 35, av. R.-Panhard, 94320 Thiais.

CONDITIONS D'INSERTION

- 19,60 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %.
- POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.
- REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1 F joints à la demande d'insertion.
- REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

- Des séjours à la Méditerranée. De mars à juin 78, le Mas de l'Artaude à Le Pradet (Var), dans une magnifique propriété boisée dominant la mer, reçoit (séjour ou passage) voyages scolaires, classes de mer, stages, groupes, retraités ou familles... Ecr. Fédération des Œuvres laïques de l'Ardèche, 8 bis, bd des Mobiles, 07002 Privas cedex. Tél. (75) 64-02-44.
- Le printemps en Savoie de mi-avril à fin juin 78. ALBIEZ-LE-VIEUX, village savoyard typique à 1 500/2 000 m d'altitude. Chalet confortable « La Maison Blanche » reçoit (séjour ou passage) groupes, stages... Ecr. ou tél. Orange-Bleue, 2, bd des Mobiles, 07002 Privas. Tél. (75) 64-02-44.
- Savoie, 1700 m, printemps-été, climat except., pays simple, alpage et montagne, stds tt cft, ambiance calme, px Ed. Ecr. Lut-zier, 48 Brossolette, 93320 Pavillons.
- 05-Orcières, appts tt cft 3-5 pers., fév. B. C., Pâques, sem./800 F, quinz./1200 F, été, Intersaison. Ecr. F. Decarli, 7, cité de Bonne, 05000 Gap. T. (92) 51-60-65 - 51-07-70.

(Suite page 40.)

VACANCES D'ÉTÉ ET STAGES 1978

13-16 ans Saint-Jorioz — Centre de 5 ha au bord du lac d'Annecy. Une vie en équipe de 8 ou en groupe de 32.

Des activités variées : voile, canoé, natation, tissage, poterie, vannerie, randonnées en montagne, sports.

L'animation est assurée par une équipe cohérente et dynamique.

Prix du séjour : 1 620 F (sauf voyage).

14-16 ans Saint-Jorioz — Séjour d'expression et d'animation.

Apprentissage des différentes techniques d'expression pour formation personnelle (avec comédiens). Alternance avec les activités proposées sur le centre. Effectif limité à 32 participants (tes). Prix du séjour : 1 650 F.

15-17 ans — Une vie collective à travers un voyage itinérant vers l'étranger. Circuits :

Côme - Venise - Dolomites
Volcans en Sicile

Découverte d'un pays, de sa culture, de ses richesses, de sa population (survie de Venise), Volcans en éruption, les ports. Logement en auberge et en camping. Prix du séjour : Venise 1 690 F - Volcans 1 930 F.

+ de 18 ans — Des séjours « Visa pour l'aventure » — Groupe de 15 participants (tes) sur objectif propre vers l'étranger (découverte, chantiers, etc.).

Dates des séjours : 7/7 au 26/7 et 4/8 au 23/8.

Tous les séjours sont mixtes.

Voyage collectif au départ de Paris.

Des stages de formation CVL

Stage de base : Pâques 78 et Noël 78.

Stage pratique et de perfectionnement : juillet et août 78.

Pour recevoir notre documentation, retourner ce coupon (Ed.) à ECLAIREUSES ET ECLAIREURS DE FRANCE - Vacances Actives - 1, rue de l'Industrie - B.P. 130 - 74004 ANNECY CEDEX. Tél. (50) 45-38-00.

M.

Adresse

Toutes les études par correspondance
BACCALAUREATS - B.E.P.C. - CONCOURS - CARRIERES
Révisions avant les examens

COURS ACADEMIQUES DE FRANCE

Etablissement privé d'enseignement à distance
sous contrôle de l'Education Nationale

Nombreux succès chaque année, source de son exceptionnelle réputation.

Rattrapage des matières faibles, orthographe, maths modernes.

— Un plan de travail méthodique, conforme aux nouveaux régimes depuis la 6^e, B.E.P.C., baccalauréat. Enseignement de soutien.

— Programmes officiels : cours secondaires et cours commerciaux.

— Correspondance directe entre élèves et professeurs. Possibilité d'obtention des prestations familiales.

— Des corrigés types soignés.

Délivrance de livrets scolaires officiels.

Entrée aux Ecoles normales, Ecoles supérieures de commerce, H.E.C., Ecoles d'infirmières, de kinésithérapie. Initiation à l'INFORMATIQUE. Secrétariat. Comptabilité. Concours administratifs : P.T.T., Trésor, Police, Préfectures, Mairies.

Demandez la notice ED aux COURS ACADEMIQUES DE FRANCE

46, rue de l'Echiquier, Paris-10^e. Tél. 824-50-43 en se recommandant de ce journal



REFLEX 24 - 36 PROJECTEURS
APPAREILS 24 x 36 ACCESSOIRES
CAMERAS, Super 8 et 16 JUMELLES

TOUTES LES NOUVEAUTÉS — TOUTES LES MARQUES

PRIX DE GROS

aux membres du Corps enseignant.

J. LOTZ spécialiste
12, rue Richer, PARIS-9^e
REPRISES (Envoi province) CREDIT

l'éducation

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques; Paul Delouvrier; Guy Debeyre, conseiller d'Etat; Robert Debré, de l'Académie des sciences; Daniel Douady, de l'Académie de médecine; Jean Fourastié, membre de l'Institut; Roger Grégoire, conseiller d'Etat; René Huyghe, de l'Académie française; Alfred Kastler, prix Nobel; Raymond Poignant, conseiller d'Etat; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

direction

directeur : André Lichnerowicz.

conseillers auprès de la direction : Louis Cros, Pierre Emmanuel, Jacques Rigaud, Bertrand Schwartz, Dr Guy Vermeil.

rédaction

rédacteur en chef : Maurice Guillot.

rédacteur en chef adjoint : Jean-Pierre Véilis.

conseiller pédagogique : Louis Porcher.

première secrétaire de rédaction - maquetiste : Suzanne Adellis.

secrétaire de rédaction : Michel Bonnemayre.

Informations : Michaëla Bobasch, Antoine de Caunes, René Guy.

documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique — Christian Cousin, Claudine Dannequin, William Grossin, Geneviève Lefort, François Mariet, Jerry Pocztar — Marie-Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Catherine Mathieu, Georges Rouveyre.

correspondants : Elisabeth de Blasi, André Caudron, Odile Cimetière, Paul Juif, Marguerite Laforce, Pierre Rappo, Job de Roince, Jean Savaric, Jean-Jacques Schaehtel, Gérard Séneca.

dessins : François Castan.

publicité - développement

Odette Garon - François Silvain.

conseil d'administration de l'association éditrice

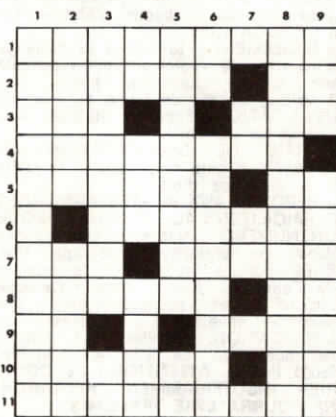
bureau : André Lichnerowicz, président; Denis Forestier, vice-président; Georges Belbenoit, secrétaire général; Yves Malécot, trésorier; Robert Mandra, Robert Méliet, Philippe Viannay.

membres : Lazarine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Anne-Marie Franchi, Emile Gracia, Lucien Géminard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Raymond Toraille, Claire J. Richet, Yvette Servin, Bernard Veck.

mots croisés

par Pierre Dewever

problème 278



Horizontalement. 1 - Belle occasion d'envoyer une bêcheuse s'occuper de ses oignons. 2 - Utilisé pour le placage de l'homme des bois - Roule à gauche. 3 - Bouffon de roi - Affichage d'une consommation prochaine. 4 - Le mont du souvenir. 5 - Minée par les précipitations de nimbus - Deux types appelés en renfort. 6 - Affectation par laquelle les victimes finiront toutes piquées. 7 - Organismes de défense contre le singe - Ancien appelé à grandir. 8 - La note de l'hôtel du Mont-Blanc l'est, à coup sûr - Neuf sur un vieux parchemin. 9 - Passé sous orbite - Victime d'une petite folie. 10 - Il est employé au service des cadres - Débarqué après un long séjour en mère. 11 - On y fait sa pelote au pays de Guéthary.

Verticalement. 1 - Champ inexploré de tous les continents. 2 - Il fit avec Abu des travaux d'agrandissement. 3 - Boîte de gitanes - Un peu d'espoir. 4 - Attend le solde - Batave dans la soie - Ce que fait un muet pour faire enregistrer sa voix. 5 - Pays du Caucase - Article de Damas. 6 - Négation - Ton de robe d'une pouliche ou chemise d'une infante. 7 - Ils sont toujours les premiers à la besogne - Négation. 8 - Loge en maçonnerie. 9 - Son langage de cour comportait peut-être des cuirs de Russie - Sans aucun genre.

solution du problème 277

Horizontalement. 1 - Rebouteur. 2 - Ecang - Cri. 3 - Mardochée. 4 - Pr - Eloi. 5 - Atteindre. 6 - Ninon. 7 - Pe - Feue. 8 - Laisse - Ir. 9 - Esquiroi. 10 - Us - Elle. 11 - Rue - Osées.

Verticalement. 1 - Rampailleur. 2 - Ecart - As. 3 - Bar - Topique. 4 - Ondée - Esus. 5 - Ugolin - Si. 6 - Conifères. - 7 - Echidne - Olé. 8 - Ure - Rouille. 9 - Riesener - Es.

bridge

par Pierre Tessereau

à la table

A vous de jouer. Dans un contrat à la couleur, il m'a toujours paru plus commode de compter le nombre de levées à perdre que je ne devais donc pas dépasser et, dans un contrat à sans-atout, le nombre minimum de celles qu'il me fallait faire, que je pouvais évidemment dépasser. Merci d'avance de me communiquer vos avis à ce sujet, à l'occasion de l'envoi de l'une de vos solutions au Concours 1978.

Dans la donne ci-dessous, mettons-nous à la place de Sud jouant 3 SA, en supposant qu'il ne voie pas les jeux adverses. Quel va être son meilleur plan de jeu après l'entame de la ♠ D ?

♠ A65	
♥ R85	
♦ 875	
♣ DV1074	♠ R82
♥ 10974	♥ A2
♦ R104	♦ V92
♣ 4	♠ 93
	♥ DV63
	♦ AD63
	♣ RV3

Il ne prend pas, pas plus que le retour du Valet et l'As prend le troisième jeu à la couleur sur lequel s'écrase le ♠ R. Pour gagner son contrat, Sud est obligé de donner le ♥ A puisqu'il ne compte que six ou sept levées en dehors des ♥. Les ♠ étant manifestement 5-3 au départ, il en reste trois en Ouest et la première condition de gain est que le ♥ A soit à droite.

En jouant trop vite, Sud va partir à ♥ du mort pour prendre du Valet puis jouer le 3 pour le Roi et l'As. Mais si le ♥ A est second en Est, le ♥ 10 est quatrième et Sud ne fera que 2 levées à ♥. Avec 1 à ♠ et 4 à ♣ il en faut 2 à ♦, c'est-à-dire qu'il faut trouver le ♦ R en Est.

Un coup de sécurité classique permettrait cependant de faire trois levées à ♥, en partant deux fois du mort. C'est finalement le plan que Sud devait suivre pour gagner son contrat avec le maximum de chances.

Rappelons à cette occasion que la répartition 3-3 d'un résidu 6 n'est que de 35 % environ contre 48 % pour la répartition 4-2.

Mais étudiez maintenant les quatre mains ci-dessus. Sud devait perdre.

Pourquoi? Réponse dans le prochain article.

avez-vous bien joué ?

Donne du n° 340. Dans le contrat de 4 ♠ joué avec les mains ci-dessous et avec l'entame du ♣ R, Sud doit perdre en dehors des atouts un ♣ et le ♥ A. En ce qui concerne les atouts, un joueur optimiste va être tenté de les jouer en tête pensant ainsi n'en perdre aucun et même réussir une levée de mieux dans le cas où la Dame serait seconde dans l'une quelconque des deux mains, mais

♠ V93			
♥ RV3			
♦ AR983			
♣ A3		♥ A762	♠ D1062
♠ 7		♥ 2	
♥ 1098		♣ V862	
♦ V1076		♥ D54	
♣ RD1097		♦ D54	
		♠ 54	

il risque ainsi de chuter s'il trouve D10xx dans une main ainsi que cela apparaît dans notre exemple. Or la probabilité d'une telle répartition n'est pas négligeable : 28 % pour 4-1 et encore 28 % \times $\frac{3}{5}$ = 17 % pour que la Dame et le 10 soient dans la main qui détient 4 cartes. Il est possible de jouer la sécurité au départ pour ne perdre qu'un atout dans tous les cas.

Commençons par ce qu'il ne faut pas faire. Il ne faut pas chercher à jouer le premier coup d'atout d'un petit de la main en pensant ne donner que la Dame si elle est à gauche ou après avoir donné la Dame si elle est à droite, prendre le 10 si le jeu de l'As révèle le singleton au départ en Ouest. Les raisons ne manquent pas :

- Après le jeu du 4 pour un petit en Ouest, on risque en mettant le Valet de trouver la Dame sèche et de donner encore le 10.

- En mettant le 9, on risque de trouver le 10 sec et de donner encore la Dame.

- Pour que le premier jeu d'atout soit fait de la main, il faut y rentrer. Ce ne peut être qu'à ♥ ou ♦. A ♥, ce ne serait possible que si l'adversaire détient l'As prenait le Roi ou le Valet, mais il ne faut pas compter sur cette faute et la seule rentrée possible serait la ♦ D. Sur le jeu de l'As d'atout qui suivrait, Sud donnerait le ♠ 9 du mort

pour pouvoir faire l'impasse vers R-8 et chercherait rentrer au mort à ♦ ou ♥. A ♦ le risque apparaît d'être coupé par Est et le risque est le même si Ouest a le ♥ A et rejoue ♦.

Dans la ligne de jeu précédente, la sécurité n'est donc pas acquise. En revanche Sud ne peut, dans aucun cas, perdre deux atouts s'il commence par tirer le ♠ A pour continuer d'un petit, pourvu cependant qu'il donne le ♠ 9 sur l'As afin de pouvoir faire ultérieurement l'impasse au ♠ 10, s'il y a lieu, et comme cela serait nécessaire dans l'exemple donné, sans problème de rentrées.

sécurité pour la défense

Pour rester dans le domaine de la sécurité, en voici un exemple très classique réalisé par la défense.

		♠ 874	
		♥ A4	
		♦ DV1064	
♠ RV962	♣ 984	♥ D3	
♥ 862		♥ R1093	
♦ 872		♣ A93	
♣ D2		♠ V1063	
		♥ A105	
		♥ DV75	
		♦ R5	
		♣ AR75	

Sud joue 3 SA. Entame ♠ 6. Sud ne prend pas la Dame. Si Est continue ♠, Sud ne pourra pas chuter les deux rentrées à ♥ et ♦ étant en Est. Ce dernier revient du ♥ R, puis du 3 si le mort ne le prend pas. Celui-ci n'aura plus de rentrée et Sud ne fera que sept levées.

problème-concours 76

		♠ V983	
		♥ A743	
		♦ A943	
♠ D105	♣ 3	♠ 642	
♥ RV5		♥ 108	
♦ D10875		♦ 62	
♣ 75		♠ V98642	
		♥ AR7	
		♥ D962	
		♦ RV	
		♣ ARD10	

Cartes sur table. Sud joue 6 SA et reçoit l'entame du ♦ 7. Quel sera le résultat du contrat en tenant compte des meilleures défenses ?

Envoi des solutions à Pierre Tessereau
6, rue Chevalier-de-la-Barre, 75018 Paris
Date limite : 15 mars 1978

OFFRONS POSTES

- Animatrices et animateurs diplômés C.V.L.
- Animatrices et animateurs spécialisés : voile, canoé, escalade, spéléo, judo, tissage, poterie, vannerie.

Pour séjours 13-15 ans au bord du lac d'Annecy :

du 2 au 27 juillet
et du 30 juillet au 24 août

- Indemnité uniforme pour tous : 45 F par jour.
- Voyage remboursé.
- Activités d'éveil et d'initiation très diversifiées.
- Vie en équipe de 8 et en groupe de 32 participants suivant activités (ateliers, randonnées en montagne, vie en plein air, etc.).
- Logement sous tentes lourdes.
- Possibilité d'accueil pour les familles de l'encadrement sous certaines conditions.
- Stages de formation C.V.L. assurés.

Pour tous renseignements et inscription écrire à :

« Vacances Actives » EEDF

B.P. 130 - 74004 ANNECY
Tél. (50) 45-38-00

VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS
tout au long de l'année...

• EN AUTOMNE :

matériel scolaire, théâtre, musique.

• EN HIVER :

jeux et jouets, décoration du sapin, articles pour fêtes.

• AU PRINTEMPS :

carnaval, fête des mères.

• EN ETE :

Jouets de jardin et de plage, kermesses et colonies de vacances.

CATALOGUES GRATUITS SUR DEMANDE

EXPEDITIONS POUR TOUS PAYS



LES EDITIONS DU
cep
BEAUJOLAIS
B P 441

69656 VILLEFRANCHE SUR SAONE CEDEX

TEL. : (74) 65-04-30

échanges et recherches

(Suite de la page 37.)

location (demandes)

● Ch. villa août côte Landes rég. Contis, prox. Océan. Lafont, école, 30600 Bernis.

échanges

● Vacances familiales grat. dans 50 pays. INTERVAC, 55, r. Nationale, 37000 Tours.

ventes

● Vds studio 4 pers. 38 - Villard-de-Lans. Tél. (74) 93-71-53, heures repas.

● Vds 7 mn RER St-Maur, pavillon sur jard. Tél. 628-31-51.

● Vds club de plage région Pas-de-Calais. Ecr. P.A. n° 456.

● 60 pr. Compiègne, prop. tt cft, 8 p. + mais. gard. 3 p., 2 gar., dép., ter. 2500, forêt, 580 000 F. Ecr. P.A. n° 457.

achats

● Instit. origin. Midi ach. mais. av. terrain 13, 83, 04. Paiem. compt. Ecr. Dr éc. St-Georges Motel (27710).

hôtels - pensions

● Hôtel du Sapin, 26190 Bouvante, pens. 50 F, forfait ski fond 20 F, places disponibles fév. z. B, gard. enf., calme.

● Thonon, maison vac. calme, repos, Ligue ens., pens. fem. seult 16-6/1^{er} sept. Rgts Cholley, la Grangette, Bât. 1, 74200 Thonon.

● 74410 ST-JORIOZ - LAC D'ANNECY HOTEL LE SEMNOZ, confit, b. table, gd calme, parc, ouvert 1^{er} avril, prix de 72 à 78 F TTC. Tél. (50) 68-60-28. Px pr groupe.

● Lullin, Hôtel de la Poste, tél. 10, ski, repos, confort, prix 62,70 F.

CONDITIONS D'INSERTION

● 19,60 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.

● EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %.

● POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.

● REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.

● FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1 F joints à la demande d'insertion.

● REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

NOUS EDITONS

VITE ET DIFFUSONS BONS MANUSCRITS
EDITIONS REGAIN -- MONTE-CARLO



Préparez l'entrée aux écoles d'
INFIRMIERES

aides-soignantes, sages-femmes,
auxi-puéricultrice, kinésit., etc.

SECRETARIAT MEDICAL

Docum. ED gratis : IFEC, 15700 Pleaux
(ens. privé à distance). Tél. (71) 40-43-17

BAUME RHUMATYL

aux plantes curatives de Provence. Soulagement immédiat. Doc./enveloppe timbrée.
RENAISSANCE, BP 99, 13204 Marseille Cdx.

● POUR VOS ACHATS DE VINS DE BOURGOGNE, J.-C. BOISSET, fils et genre de collègues, 21700 NUITS-SAINT-GEORGES, propriétaire et éleveur en différents crus, vous adressera sur demande son tarif avec des conditions très particulières aux enseignants.

● Jura-Les Rousses, chalet vac. fam., ouv. juil., août, cuis. soignée, px modérés. Ecr. Bellard, 12, rue des Tourterelles, 03100 Montluçon. Tél. (70) 29-17-86, aux heures repas.

automobiles - caravanning

● Vds début mars, 304 SL ivoire 8 500 km. M. Dumont G., 30, r. de Charmontet, 25200 Montbéliard. Tél. (81) 91-72-19.

centres de vacances

● MER ET MONTAGNE, (Association affiliée à la Ligue de l'Enseignement) recrute directeur pour centre de vacances neige PAQUES 1978 zone PARIS, 9 au 22-4. Ecr. 16, rue Petit, 75019 Paris.

● Association recherche **DIRECTEURS** C.V. Pâques. Dates Paris. Tél. 500-13-41.

divers

STAGES : dorure sur bois, sculpture ornementale, laque de Chine, modelage, statuaire, moulage, peinture, dessin. Ecr. Ecole du Levant, 31540 Saint-Félix-Lauragais.

● Vds œuvres poétiques Georges Brassens, 2 volumes neufs 1 500 F. Ecr. P.A. n° 458.

● Vds 8 vol. Clartés, 26 vol. Horizons de France, neufs, px à débattre. (86) 56-10-33.

● Homme 31 ans, docteur en philo., bonnes conn. angl., allem., ch. poste ensigt ds ensigt public ou privé. Ecr. P.A. n° 459.

● Ach. coll. complète de L'éducation, encyclo. Quillet ou Larousse, récente, livres psycho. et sc. éducation. Offre à J. Garcia, domaine du Château, 74290 Veyrier-du-Lac.

● **CINEMA NIVEAU PROFESSIONNEL** stages montage Pâques. Prise vues et montage Pâques et été. Fdac, 04510 Aiglun.

NUMISMATIQUE & CHANGE

LE MENSUEL DE LA MONNAIE DE COLLECTION
SPECIMEN GRATUIT. NUMISMATIQUE ET CHANGE
LOUPPY-SUR-CHEE. 55000 BAR-LE-DUC. Tél. (29) 79.33.10

Je souhaite recevoir un spécimen gratuit

Nom _____

Adresse _____

L'Ed.



Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation**

FRANCE 70 F

ÉTRANGER 90 F

RÈGLEMENT

Chèque bancaire Mandat carte
Chèque postal Mandat lettre

Date Signature

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire NOM _____

ADRESSE _____

DEPART. RESIDENCE _____

Prière de nous contacter pour les expéditions par avion et en recommandé.

ZIPCODE

75 _____ 80 _____

PAYS (si Etranger) _____

Envoi de la facture à NOM _____

ADRESSE _____

A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement

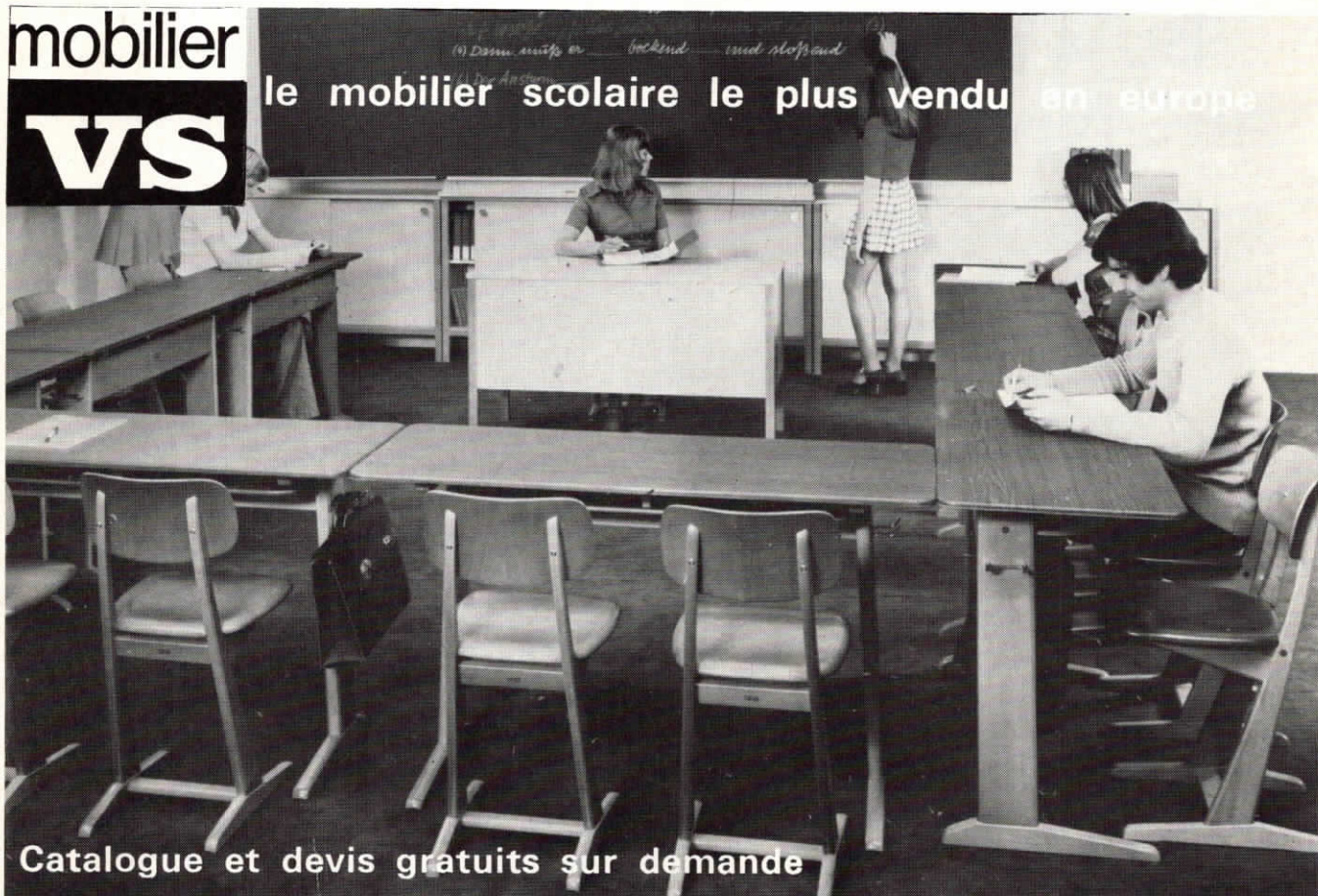
ADRESSE _____

bon d'abonnement à renvoyer à "l'éducation" 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris

mobilier

VS

le mobilier scolaire le plus vendu en europe



Catalogue et devis gratuits sur demande

mobilier VS s.a.r.l. 28, Bd de Lesseps 78000 Versailles tél. : 951.05.21 - 951.68.15

L'information écologique aujourd'hui... ... pour mieux vivre demain.



GRATUITEMENT POUR TOUT ABONNEMENT
LE NUMÉRO DU SAUVAGE
"SPÉCIAL LÉGISLATIVES"
(à paraître en février 1978)

Pour être sûr de recevoir régulièrement **les grands dossiers trimestriels du Sauvage et le mensuel** écologique, abonnez-vous aujourd'hui même, en utilisant le bulletin ci-dessous; il vous permet de recevoir, en cadeau, le

numéro du **Sauvage "Spécial législatives"** et vous payez, pour votre abonnement complet d'un an (comprenant 8 mensuels et 4 trimestriels),

72 F seulement au lieu de 80 F.

BULLETIN D'ABONNEMENT

à remplir et à envoyer, accompagné de votre règlement à :

le Sauvage

12, rue du Mail 75002 PARIS

Je désire m'abonner au Sauvage et recevoir les 4 prochains dossiers trimestriels et les 8 mensuels pour 72 F seulement au lieu de 80 F et bénéficier en cadeau du numéro "Spécial législatives".

Etranger : 1 AN 92 F. Tarif Avion sur demande.

Nom _____

Prénom _____

N° _____ Rue _____

Code postal [] [] [] [] [] Ville _____

Ci-joint mon règlement par (cochez la case de votre choix) :
 chèque bancaire mandat-lettre chèque postal 3 volets
exclusivement libellé à l'ordre de S.A. l'OBS.,

OFFRE SPÉCIALE D'ABONNEMENT

Les 4 prochains trimestriels
et 8 guides à paraître,
au prix spécial
de 72 F au lieu de 80 F.

